

Finale du Mondial 2026  
Argentine-Espagne : **un choc entre champions**

PAGE 12



**L'ÉCHO DES  
RÉSEAUX SOCIAUX**

La solidarité plus forte  
que les flammes

PAGE 15



**CRÉSUS**  
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

DRAME DE L'ORPHELINAT  
DE MOHAMMADIA À ALGER

# Emotion et interrogations

PAGE 5



Les premiers éléments de l'enquête évoquent  
un court-circuit provoqué par la surchauffe  
d'un climatiseur.

● Le président Tebboune au chevet des victimes

Nouvelle Assemblée populaire nationale  
**Le compte à rebours a commencé**

PAGE 6

TEBBOUNE IN BERLIN

# Die strategische partnerschaft\*

PAGES 2, 3 et 4



Entre sécurité énergétique européenne, attractivité  
économique et coopération scientifique,  
Alger et Berlin affichent une ambition commune :  
bâtir une relation stratégique durable.

*\*Tebboune à Berlin : le partenariat stratégique.*

- Du gaz à l'hydrogène : L'Allemagne parie sur l'Algérie
- Les opposants sont les bienvenus : La main tendue de Tebboune
- Forum économique algéro-allemand : Les deux pays sur leur trente et un

Développement durable  
**L'Algérie porte sa vision à la tribune de l'ONU**

PAGE 16



# Les opposants sont les bienvenus en Algérie La main tendue de Tebboune

**Réaffirmant que la critique est un droit garanti à chaque citoyen, le chef l'Etat a plaidé pour un débat politique fondé sur les idées et les propositions, tout en réitérant son rejet des discours d'insulte et de haine.**

**E**n visite officielle en Allemagne, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, mercredi, à Berlin, que les opposants étaient les bienvenus en Algérie. Il a également rappelé que «tout Algérien a le droit de critiquer», à condition de respecter «les traditions et les valeurs» de la société algérienne et de s'abstenir de toute forme d'insulte ou d'injure, qu'il considère comme des facteurs de «haine et de violence». Prononcé devant la communauté nationale établie en République fédérale d'Allemagne, ce message apparaît, au regard du contexte, comme une nouvelle main tendue à une partie des opposants établis à l'étranger. S'exprimant lors de sa rencontre avec les membres de la diaspora, dans le cadre de la visite officielle qu'il a effectuée en Allemagne à l'invitation du président Frank-Walter Steinmeier, le chef de l'État a affirmé que «les opposants sont les bienvenus, ainsi que toute personne qui exprime son opposition de manière civilisée, en avançant des idées et des alternatives». Selon lui, une telle démarche contribue à renforcer le processus démocratique et à faire progresser le pays. Le président Tebboune a insisté sur le fait que toute divergence d'opinion devait pouvoir s'exprimer librement. «Celui qui n'est pas d'accord est libre de le dire et de présenter son point de vue. De telles pratiques enrichissent le processus national, et celui qui ne les accepte pas ne comprend rien», a-t-il déclaré. Revenant sur un message qu'il dit avoir déjà exprimé à plusieurs reprises, il a ajouté : «Chaque Algérien a le droit de critiquer, mais il doit tenir compte de nos traditions et de nos valeurs. Les insultes et les injures ne conduisent qu'à la haine et à la violence.»



Par ces déclarations, le chef de l'État réaffirme sa volonté de distinguer l'exercice de l'opposition politique des discours qu'il estime attentatoires à la cohésion nationale, tout en réitérant son attachement à un débat public fondé sur le respect des valeurs de la société algérienne.

## UN DISCOURS CONSTANT

Le président de la République n'en est pas à sa première prise de position sur cette question. En mai 2024, à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, il avait rappelé que la Constitution de 2020 garantit l'existence de l'opposition politique, tout en soulignant que cette liberté ne saurait être utilisée à des fins de déstabilisation du pays. Quelques mois auparavant, en février

2022, lors d'une rencontre avec des représentants de la presse nationale, Abdelmadjid Tebboune avait déjà affirmé que la liberté d'expression était pleinement garantie par la Constitution. Il avait, toutefois, précisé qu'elle ne pouvait servir de prétexte pour «semer le désordre, créer le chaos ou porter atteinte à la sécurité publique». Réagissant aux critiques de certains partis politiques faisant état de restrictions à leurs activités, il avait qualifié ces accusations d'«insensées», estimant que «les autorités n'ont rien à tirer de pareilles démarches».

## DES MESURES D'APAISEMENT

Cette volonté d'apaisement s'est également traduite, en janvier dernier, par l'adoption en Conseil des ministres de

mesures destinées à régulariser la situation de jeunes Algériens établis à l'étranger dans des conditions précaires ou irrégulières et poursuivis pour des infractions liées à l'ordre public. Les personnes impliquées dans des crimes de sang, le trafic de drogue ou d'armes, ainsi que celles ayant collaboré avec des services de renseignement étrangers au détriment de l'Algérie demeurent exclues de ce dispositif.

Le communiqué du Conseil des ministres soulignait que ces mesures concernaient essentiellement des jeunes

«délibérément induits en erreur» et exploités à l'étranger, dont la plupart n'étaient poursuivis que pour des délits mineurs.

## «LAM ECHAMEL» AU CŒUR DE LA DÉMARCHÉ

La question du retour des opposants installés à l'étranger est régulièrement remise sur la table depuis le lancement, en 2022, de l'initiative de «rassemblement national» (Lam Echamel). Cette démarche vise à faciliter le retour d'opposants et de militants de la diaspora, à condition qu'ils respectent les lois de la République et exercent leurs activités dans le cadre légal.

Depuis son lancement, cette initiative continue d'alimenter le débat politique. Ses partisans y voient un signe d'ouverture et une volonté de réconciliation avec une partie de la diaspora. Selon les autorités, elle a déjà permis le retour de plusieurs personnes ayant renoncé à leur appartenance à des organisations qualifiées de terroristes par la justice algérienne, notamment le mouvement Rachad et le MAK, ainsi que d'anciens membres de l'ex-parti dissous, le Front islamique du salut.

Smail Rouha

## TRANSPORTS

# Une ligne aérienne Alger-Berlin



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rencontré, mercredi soir, à Berlin, des représentants de la communauté algérienne établie en Allemagne, dans le cadre de sa visite officielle de deux jours dans ce pays, à l'invitation du président allemand Frank-Walter Steinmeier. Au cours de cette rencontre, le chef de l'État a pris connaissance des préoccupations et des attentes exprimées par les membres de la communauté nationale, avant d'apporter des réponses à leurs interrogations. Il a également instruit le gouvernement de veiller à la prise

en charge de leurs préoccupations et d'accompagner leurs projets. Le chef de l'État a placé cette visite sous le signe du renforcement des relations d'amitié et de partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne. Cette rencontre vise à donner un nouvel élan à la coopération bilatérale et à élargir les domaines de collaboration entre les deux pays. S'exprimant devant les membres de la communauté algérienne, le président Tebboune a souligné le caractère stratégique des relations avec Berlin. «L'Allemagne est un grand ami de l'Algérie», a-t-il déclaré, rap-

pelant que les deux pays avaient conclu plusieurs accords dans des secteurs d'avenir, notamment l'hydrogène vert, le gaz, l'hélium, l'industrie automobile et la mécanique.

Il a également salué la qualité de la coopération algéro-allemande depuis l'Indépendance, estimant que «les Allemands sont très sérieux et sincères» dans leurs relations avec l'Algérie.

Par ailleurs, le président de la République a annoncé l'ouverture prochaine d'une nouvelle liaison aérienne Alger-Berlin. Il a indiqué que l'acquisition de nouveaux appareils permettra de renforcer la flotte nationale et d'élargir progressivement le réseau des dessertes internationales.

Interrogé sur le cas du journaliste français Christophe Gleizes, détenu en Algérie depuis 2024 après sa condamnation à sept ans de prison ferme et qui attend une grâce présidentielle, le chef de l'État algérien a refusé de répondre. «Par respect à la justice algérienne, je ne réponds pas à cette question en étant à l'étranger. Je ne parlerai de cette question qu'en Algérie», a-t-il dit. Dont acte.

R. N.

## HYDROGÈNE VERT

# Lancement du projet SouthH2 Corridor



L'Algérie et l'Allemagne ont signé, jeudi, à Berlin, un nouveau contrat d'approvisionnement en gaz naturel entre le groupe Sonatrach et la compagnie énergétique allemande VNG, à l'occasion de la visite officielle du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L'accord a été signé par le PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, et le président du conseil d'administration de VNG, Ulf Heitmüller, en présence de responsables algériens et

allemands, dont le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, qui a souligné que cet accord consolide le partenariat entre Sonatrach et VNG et confirme la place de l'Algérie comme fournisseur énergétique fiable. Il a également affirmé qu'il ouvre une nouvelle étape dans la coopération stratégique algéro-allemande, notamment dans le domaine du gaz naturel, avec pour objectifs de renforcer la sécurité énergétique et de développer les investissements.

De son côté, Frank Wetzel a salué le rôle stratégique de l'Algérie sur le marché énergétique mondial, la qualifiant de partenaire fiable pour l'Europe.

Par ailleurs, Alger et Berlin ont signé une déclaration commune d'intention visant à réduire les émissions de méthane dans les secteurs pétrolier et gazier.

En outre, le président Tebboune, et le chancelier Friedrich Merz, ont réaffirmé leur volonté de concrétiser le projet SouthH2 Corridor devant transporter l'hydrogène vert produit en Algérie vers l'Allemagne en traversant la Tunisie, l'Italie et l'Autriche.

Le projet, selon eux, sera lancé «bientôt». Pour sa réalisation, le chancelier allemand a insisté, lors d'un point de presse animé avec son homologue algérien, sur la coopération avec l'Italie. Friedrich Merz a aussi réaffirmé «le rôle joué par l'Algérie en matière d'alimentation de l'Europe en énergie, devenant, en 2025, le deuxième fournisseur de l'Union européenne (UE) en gaz».

R. N.



# Tebboune in Berlin Die strategische partnerschaft\*

Entre sécurité énergétique européenne, attractivité économique et coopération scientifique, Alger et Berlin affichent une ambition commune : bâtir une relation stratégique durable.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a regagné, hier, l'Algérie, au terme d'une visite officielle effectuée en République fédérale d'Allemagne à l'invitation de son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier. Cette visite, marquée par plusieurs rencontres de haut niveau avec les responsables allemands, la tenue du Forum économique algéro-allemand à Berlin ainsi que la signature de plusieurs accords de coopération, traduit la volonté des deux pays de consolider leur partenariat dans des secteurs stratégiques. Les relations entre l'Algérie et l'Allemagne connaissent une évolution positive et devraient connaître un nouvel élan dans les prochaines années. C'est le message exprimé par le président Abdelmadjid Tebboune à l'issue de son entretien avec le chancelier allemand Friedrich Merz, jeudi, à Berlin. Lors d'une conférence de presse conjointe tenue à la Chancellerie fédérale, le chef de l'État a qualifié les relations algéro-allemandes de «solides et excellentes», rappelant qu'elles n'avaient «jamais été entachées par aucun différend» depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1962.

Le président Tebboune a souligné que la coopération bilatérale figurait parmi les partenariats les plus importants développés par l'Algérie. Il a notamment mis en avant les progrès réalisés dans plusieurs domaines, notamment l'économie, l'énergie, la sécurité et les nouvelles technologies.

## L'ÉNERGIE, UN PILIER MAJEUR DE LA COOPÉRATION

Au cours de ses échanges avec les responsables allemands, le président Tebboune a



insisté sur le rôle de l'Algérie en tant que partenaire énergétique fiable pour l'Europe. Il a affirmé que son pays respectait pleinement ses engagements en matière d'approvisionnement énergétique.

«Nous fournissons de l'énergie à l'Allemagne, mais également à l'Europe dans son ensemble à travers nos exportations de gaz», a-t-il déclaré, estimant que l'Algérie demeure «un fournisseur fiable qui ne se dérobe jamais à ses engagements».

Cette dimension énergétique a occupé une place centrale dans les discussions avec le chancelier Friedrich Merz, qui a salué la contribution de l'Algérie à la sécurité énergétique européenne. Il a rappelé l'importance croissante du rôle algérien dans l'approvisionnement de l'Union européenne en gaz naturel. Les deux parties ont également abor-

dé le projet de corridor sud de l'hydrogène, destiné à renforcer la coopération dans le domaine des énergies renouvelables. L'Allemagne, l'Algérie et l'Italie souhaitent développer cette initiative afin d'accompagner la transition énergétique européenne.

## 900 MILLIONS DE DOLLARS D'INVESTISSEMENTS

Sur le plan économique, le président Tebboune a relevé l'intérêt grandissant des entreprises allemandes pour le marché algérien. Il a indiqué que plusieurs projets structurants étaient actuellement menés avec la participation de groupes allemands, dont la présence continue de progresser. Il a également rappelé les mesures engagées par l'Algérie pour améliorer l'attractivité de son environnement d'investissement, notamment à travers

la mise en place d'un guichet unique destiné à faciliter les démarches des investisseurs étrangers. Selon lui, près de 900 millions de dollars d'investissements allemands ont été enregistrés dans ce cadre. Pour sa part, le chancelier Friedrich Merz a souligné l'importance de poursuivre les efforts visant à renforcer la sécurité juridique, la transparence administrative et l'amélioration du climat des affaires afin de favoriser davantage les investissements bilatéraux.

## UNE COOPÉRATION APPELÉE À S'ÉLARGIR

Les discussions entre les deux dirigeants ont également porté sur la coopération sécuritaire ainsi que sur plusieurs questions régionales, notamment la stabilité dans la région du Sahel. Friedrich Merz a mis en avant les liens historiques unissant l'Algérie et l'Allemagne, en particulier dans les domaines culturel et scientifique. Il a cité la coopération entre les experts des deux pays dans la préservation du patrimoine archéologique, notamment au Musée national de Cherrhell.

Les deux pays ambitionnent également d'élargir leur partenariat à de nouveaux secteurs, notamment l'industrie pharmaceutique et les technologies médicales. Le président Tebboune a rappelé, à ce titre, la volonté de l'Algérie de développer la production de médicaments spécialisés en s'appuyant sur l'expertise allemande.

Cette visite officielle à Berlin confirme ainsi la volonté commune de l'Algérie et de l'Allemagne de bâtir un partenariat stratégique durable, fondé sur l'énergie, l'investissement, la coopération scientifique, la sécurité et l'innovation technologique.

Smail Rouha

\*Tebboune à Berlin : le partenariat stratégique

L'Algérie et l'Allemagne ont franchi une nouvelle étape dans le développement de leurs relations bilatérales avec l'adoption d'une déclaration conjointe portant sur un agenda stratégique destiné à approfondir leur coopération dans plusieurs secteurs clés. Le document a été conclu à l'occasion de la rencontre tenue le 16 juillet 2026 à Berlin entre le président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune, et le chancelier fédéral allemand, Friedrich Merz. Les deux pays ont réaffirmé leur attachement à un partenariat fondé sur la confiance mutuelle, le dialogue politique et la coopération dans des domaines d'intérêt commun. Ils ont souligné l'importance du multilatéralisme, du respect du droit international, de la souveraineté des États et des principes humanitaires face aux défis mondiaux actuels.

## UN DIALOGUE POLITIQUE RENFORCÉ

Le nouvel agenda prévoit la mise en place de mécanismes réguliers de concertation entre les deux gouvernements, notamment à travers des consultations politiques entre les ministères des Affaires étrangères, les administrations compétentes, les instituts diplomatiques et les représentations diplomatiques des deux pays. Les deux parties ont également exprimé leur volonté de maintenir un dialogue étroit au plus haut niveau afin de coordonner leurs positions sur les questions régionales et internationales, notamment celles liées à la sécurité, à la migration et aux enjeux géopolitiques.

## L'ÉNERGIE AU CŒUR DU PARTENARIAT

La coopération économique et énergétique constitue l'un des principaux axes de cette nouvelle feuille de route. L'Allemagne, considérée comme l'un des principaux partenaires européens de l'Algérie, entend renforcer ses échanges commerciaux et ses investissements dans plusieurs secteurs, notamment les équipements industriels, les technologies, les trans-

# DU GAZ À L'HYDROGÈNE BERLIN PARIE SUR ALGER

ports, la santé, l'industrie pharmaceutique et les infrastructures. Les deux pays ont mis en avant l'importance stratégique de leur partenariat énergétique, particulièrement dans le contexte de la transition énergétique européenne. L'Algérie est reconnue comme un fournisseur fiable d'énergie, tandis que Berlin cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement.

Une attention particulière est accordée au projet du Corridor Sud de l'hydrogène, présenté comme un axe majeur destiné à relier durablement les capacités algériennes de production d'énergies renouvelables aux besoins européens. Les deux parties ont également indiqué que de nouvelles livraisons de gaz pourraient répondre à leurs intérêts communs.



notamment la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie), le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

Cette structure aurait pour objectif de faciliter le dialogue entre les entreprises, de renforcer les réseaux économiques et de favoriser de nouveaux projets communs.

## TECHNOLOGIES, RECHERCHE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'agenda stratégique prévoit également un approfondissement de la coopération dans les domaines du développement durable, de la réduction des émissions de méthane, de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique.

Les deux pays souhaitent développer davantage les projets liés aux technologies Power-to-X, aux énergies renouvelables et à la diversification énergétique. Dans le domaine scientifique, l'Algérie et l'Allemagne envisagent de renfor-

cer les programmes communs de recherche, les partenariats universitaires et les collaborations dans les technologies émergentes. Les secteurs mécaniques, des équipements de construction, des transports, de la pétrochimie, de l'énergie et de l'industrie pharmaceutique figurent parmi les domaines prioritaires.

## CULTURE, FORMATION ET MOBILITÉ HUMAINE

Les deux pays ont également réaffirmé leur volonté de consolider les échanges culturels, scientifiques et universitaires. Les partenariats entre établissements d'enseignement supérieur, les programmes de bourses et les initiatives favorisant l'apprentissage des langues et la compréhension mutuelle seront encouragés. Un accent particulier sera mis sur la coopération dans les domaines de la formation et du développement des compétences, considérés comme essentiels pour accompagner les transformations économiques.

## SÉCURITÉ, MIGRATION ET COOPÉRATION RÉGIONALE

L'Algérie et l'Allemagne ont, enfin, confirmé la poursuite de leur coopération dans les domaines de la sécurité régionale, de la lutte contre le terrorisme, de la cybersécurité et de la lutte contre la désinformation.

Les deux pays ont salué la qualité de leur collaboration sur les questions migratoires, notamment en matière de retours, de réadmission et de réintégration. Ils ont exprimé leur volonté de renforcer cette coopération dans le cadre du protocole germano-algérien relatif à l'identification et à la réadmission.

Avec cette déclaration conjointe, Alger et Berlin affichent leur ambition de construire un partenariat stratégique élargi, combinant coopération politique, développement économique, transition énergétique et échanges humains.

S. R.



# FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-ALLEMAND

## Alger et Berlin sur leur trente et un

*Ces accords couvrent l'énergie, l'industrie, la santé, le numérique, les transports et le tourisme.*

**E**n marge du Forum économique algéro-allemand, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, à sa résidence, à Berlin, plusieurs dirigeants de grandes entreprises allemandes, dans le cadre de la visite officielle qu'il a effectuée en République fédérale d'Allemagne à l'invitation du président allemand, Frank-Walter Steinmeier.

Cette rencontre illustre la volonté des deux pays de consolider leur partenariat économique et d'encourager les investissements dans des secteurs à forte valeur ajoutée.

Organisé à l'occasion de cette visite, le Forum économique algéro-allemand s'est conclu par la signature de 31 accords et protocoles d'entente entre entreprises et institutions des deux pays. Ces accords portent sur des secteurs stratégiques, notamment l'énergie, l'industrie, la santé, les transports, le numérique, l'économie verte et le tourisme.

### L'ÉNERGIE AU CŒUR DES NOUVEAUX PARTENARIATS

Le secteur énergétique concentre une part importante des accords conclus. Sonatrach a signé un protocole d'entente avec le groupe allemand VNG afin d'engager des négociations sur le renouvellement du contrat d'exportation de gaz et l'augmentation des volumes destinés au marché allemand.

Le groupe public a également conclu un accord avec Bosch pour le développement de la fabrication en Algérie d'électrolyseurs



destinés à la production d'hydrogène vert.

Par ailleurs, deux protocoles d'entente ont été signés entre LiveEO et, respectivement, Sonatrach et Sonelgaz, en vue de développer des solutions numériques et des technologies innovantes. De leur côté, Tricera Energy et Iris ont convenu de renforcer leur coopération dans le domaine des projets énergétiques.

### DES PROJETS INDUSTRIELS STRUCTURANTS

Le secteur industriel a également enregistré plusieurs avancées avec la conclusion d'accords entre Opel et le groupe Halil pour explorer des opportunités d'investissement. Le constructeur allemand Opel a confirmé son projet d'implantation industrielle en Algérie avec la création d'une

usine automobile et d'une unité locale de fabrication de moteurs.

Un mémorandum d'entente a été signé à Berlin entre Opel et AGM Holding Company SpA afin de développer une production destinée au marché algérien. Si le projet se concrétise, Opel deviendrait le premier constructeur à produire des moteurs localement en Algérie.

A cela s'ajoute l'accord entre Condor et Maincor Rohrssysteme pour la fabrication locale de radiateurs de chauffage central, ainsi qu'entre GEKO Industrie et Schunk pour la production de faisceaux de câbles destinés à l'industrie automobile.

Un autre accord a été signé entre Asor/Ascend et Volkslift en vue de la création d'une coentreprise spécialisée dans la fabrication d'ascenseurs en Algérie. Opel

prévoit la production de moteurs en Algérie.

### 3 MILLIARDS D'ÉCHANGES COMMERCIAUX

À l'ouverture du forum, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a indiqué que les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne ont atteint 3 milliards de dollars en 2025, contre 1,74 milliard de dollars en 2024, soit une progression significative en une année.

L'Allemagne devient ainsi le 9<sup>e</sup> partenaire commercial de l'Algérie, son 4<sup>e</sup> fournisseur et son 16<sup>e</sup> client.

Le ministre a souligné une nouvelle dynamique économique fondée sur l'investissement, le transfert de technologies et les projets industriels à forte valeur

ajoutée, appelant les opérateurs des deux pays à saisir les opportunités offertes par cette dynamique pour développer des partenariats durables dans les domaines des énergies renouvelables, des industries mécaniques, des nouvelles technologies, de l'agriculture intelligente, du textile, du tourisme, des start-up ainsi que du bâtiment et des travaux publics.

### CAP SUR L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

De son côté, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a affirmé que l'avenir des relations économiques algéro-allemandes repose, désormais, sur l'investissement, la production, l'innovation et le transfert de compétences.

Il a souligné que la présence de plus de 120 chefs d'entreprise algériens au forum traduit la volonté du secteur privé national de bâtir des partenariats stratégiques et durables avec les entreprises allemandes.

Selon lui, les accords conclus s'articulent autour de trois priorités majeures : la sécurité énergétique, la sécurité sanitaire et la sécurité alimentaire. L'objectif est de faire évoluer la coopération économique entre les deux pays d'une logique d'échanges commerciaux vers un partenariat industriel fondé sur l'investissement productif, le transfert de technologies et la création de valeur ajoutée, au service d'une croissance durable et mutuellement bénéfique.

**Smail Rouha**

## DE FOURNISSEUR D'ÉNERGIE À PARTENAIRE STRATÉGIQUE DE L'EUROPE

# Le nouveau statut de l'Algérie

La visite d'État qu'effectue le président Abdelmadjid Tebboune à Berlin ne relève pas du simple cérémonial diplomatique. Les honneurs militaires, l'accueil réservé par les plus hautes autorités allemandes et l'importance des entretiens programmés traduisent une réalité plus profonde : l'Allemagne considère désormais l'Algérie comme un partenaire stratégique de premier ordre. Ce changement de regard n'est pas le fruit du hasard. Il est la conséquence directe des bouleversements géopolitiques provoqués par la guerre en Ukraine et de la remise en cause du modèle énergétique européen. Privée d'une grande partie du gaz russe qui alimentait son industrie, l'Allemagne a dû revoir en profondeur sa politique d'approvisionnement. Dans cette nouvelle équation, l'Algérie apparaît comme l'un des rares partenaires capables d'offrir à la fois proximité géographique, expérience, stabilité et potentiel de développement.

La première livraison de gaz naturel

liquéfié (GNL) de Sonatrach vers l'Allemagne, intervenue quelques jours avant cette visite présidentielle, dépasse à cet égard la seule dimension commerciale. Elle constitue un signal fort de la solidité d'une relation appelée à prendre une ampleur nouvelle. Mais l'essentiel se joue déjà au-delà des hydrocarbures. Les deux pays regardent désormais vers la prochaine révolution énergétique. Grâce à son ensoleillement exceptionnel, à l'immensité de son territoire et à ses capacités de production, l'Algérie dispose d'atouts considérables pour devenir l'un des futurs fournisseurs européens d'hydrogène vert.

Le projet de corridor SouthH2, qui doit relier l'Algérie à l'Allemagne passant par la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, illustre cette ambition. Soutenu par l'Union européenne, il pourrait, à terme, devenir l'une des principales artères énergétiques du continent et placer durablement l'Algérie au cœur de la transition énergétique européenne.

Cette dynamique dépasse largement le seul secteur de l'énergie. Les entreprises allemandes sont déjà solidement implantées en Algérie dans les domaines des infrastructures, des équipements industriels, des technologies et de l'industrie. La diversification économique engagée par Alger ouvre de nouveaux espaces de coopération, tandis que Berlin recherche des partenaires fiables capables d'accompagner la réindustrialisation et la sécurisation de ses chaînes d'approvisionnement.

Au fond, ce qui se joue à Berlin est bien plus qu'un renforcement des relations bilatérales. C'est l'affirmation progressive d'un repositionnement stratégique de l'Algérie. Longtemps cantonnée au rôle de fournisseur d'hydrocarbures, elle s'impose progressivement comme un acteur incontournable de la sécurité énergétique, des infrastructures régionales et des nouvelles filières de l'énergie. L'accueil réservé au président Abdelmadjid Tebboune revêt

ainsi une portée hautement symbolique. Il traduit la volonté allemande d'inscrire sa relation avec Alger dans la durée, à un moment où les grandes puissances redessinent leurs alliances économiques et énergétiques. Dans cette recomposition, l'Algérie dispose d'atouts que peu de pays de la rive sud de la Méditerranée peuvent aujourd'hui revendiquer. La visite de Berlin apparaît ainsi comme bien davantage qu'une séquence diplomatique. Elle constitue une reconnaissance du rôle grandissant que l'Algérie est appelée à jouer dans les équilibres économiques et énergétiques euro-méditerranéens. À mesure que l'Europe redéfinit ses partenariats stratégiques, Alger s'impose de plus en plus comme un interlocuteur incontournable, non seulement pour ses ressources, mais aussi pour sa stabilité, sa position géographique et les perspectives qu'elle offre dans la transition énergétique.

**S. R.**

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

**DIRECTEUR DE REDACTION**  
SAID MEKLA

**REDACTRICE EN CHEF**  
ASSIA MEKHENNEF

### Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz  
**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger  
**Tirage** : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

**Agence ANEP** 01, avenue  
pasteur- Alger

**Tél** : 020.05.20.91/020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

**E-mail**: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

# DRAME DE L'ORPHELINAT DE MOHAMMADIA À ALGER

## Emotion et interrogations

*Les premiers éléments de l'enquête évoquent un court-circuit provoqué par la surchauffe d'un climatiseur.*

Un incendie d'une rare violence a endeuillé l'Algérie dans la nuit de mercredi à jeudi dernier. Le sinistre, survenu dans l'Établissement de l'enfance assistée de Mohammadia, dans la wilaya d'Alger, s'est déclaré vers 3h30 du matin, pendant le sommeil des résidents. Les secours sont rapidement intervenus pour combattre les flammes, évacuer les pensionnaires et porter assistance aux victimes. Les services de la Protection civile d'Alger sont parvenus à éteindre l'incendie à l'aube.

### UNE DÉFAILLANCE ÉLECTRIQUE EN CAUSE

À la suite de l'incendie, les équipes spécialisées de la Direction générale de la sécurité nationale ont immédiatement ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de ce tragique incident. Dans un communiqué publié hier, la DGSN a indiqué que «l'examen des lieux par les experts médico-légaux et les techniciens de la police scientifique a permis d'établir que l'incendie a été provoqué par une étincelle électrique provenant d'un climatiseur situé dans une pièce au premier étage du bâtiment». «Cette étincelle est due au fonctionnement continu du climatiseur en raison des températures élevées», a ajouté la même source. La DGSN a précisé que «l'enquête sur cette affaire reste ouverte par les services compétents de la Sûreté nationale» afin de déterminer d'éventuelles autres responsabilités ou défaillances systémiques au sein de la structure d'accueil.



### LOURD BILAN HUMAIN

Ce drame a coûté la vie à 11 personnes, dont 6 enfants orphelins et une éducatrice, selon les services de la Protection civile. 19 autres personnes ont été blessées, dont 17 qui ont subi des brûlures de gravité variable, transférées au grand hôpital des grands brûlés de Zéralda, et d'autres blessés ont été transférés à l'hôpital Mustapha-Pacha de la capitale. Par ailleurs, 7 autres personnes ont subi un traumatisme psychologique, et 5 personnes ayant des besoins particuliers ont été prises en charge et déplacées vers un lieu sûr, au sein d'un autre établissement pour enfants pris en charge.

### CONDITIONS D'INTERVENTION DIFFICILES

La Protection civile a précisé que les opérations de secours se sont déroulées dans des conditions difficiles en raison de l'intensité des flammes et de la configura-

tion des lieux. Les équipes ont dû intervenir dans un environnement complexe, ce qui a nécessité le déploiement de moyens spécialisés. Pour maîtriser l'incendie, la Protection civile a mobilisé 10 camions anti-incendies, 16 ambulances, une équipe spécialisée dans les interventions en zones difficiles d'accès, deux camions équipés d'échelles mécaniques, ainsi qu'un renfort de l'Unité nationale de formation et d'intervention.

### ONDE DE CHOC NATIONALE

Ce drame a suscité une profonde émotion. Le président Abdelmadjid Tebboune, alors en déplacement en Allemagne, a exprimé sa tristesse face au décès de ces «enfants de l'Algérie». De son côté, le Premier ministre s'est rendu au chevet des rescapés hospitalisés dans les hôpitaux de Zéralda et Mustapha-Pacha. Un élan de recueillement a rassemblé, hier, une foule impressionnante d'anonymes venus assis-

ter aux obsèques des victimes au cimetière de Sidi Rezine, au sud d'Alger. Ce drame ouvre la voie à de nombreuses questions sur les conditions de gestion de ces structures.

L'organisation des espaces, les issues de secours, les procédures à suivre en cas d'urgence, les équipements anti-incendie, tout cela relève de la responsabilité de la direction de cette institution. Certes, l'enquête se poursuit pour définir les tenants et les aboutissants de ce drame. Par ailleurs, la ministre de la Solidarité nationale, dont dépend cette structure, a tenu une réunion d'urgence pour étudier un ensemble de mesures visant à renforcer davantage le système de sécurité et de prévention au sein des institutions du secteur. Reste que le drame de Mohammadia a ravivé chez la population le souvenir de l'incendie meurtrier d'une maternité à Oued Souf, en septembre 2019, qui avait coûté la vie à 8 nourrissons. Ce sinistre avait provoqué une vague de colère nationale en Algérie, mettant en lumière de graves défaillances de sécurité et de maintenance au sein des structures sanitaires de la région.

S. Smati

### LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU CHEVET DES VICTIMES

De retour d'Allemagne, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, hier, à l'hôpital des grands brûlés de Zéralda pour s'enquérir de l'état de santé des victimes de l'incendie qui a ravagé l'Établissement de l'enfance assistée de Mohammadia. Le chef de l'État a pris connaissance de la situation des blessés rescapés de ce drame et s'est informé de leur prise en charge médicale.

## 147 INCENDIES ENREGISTRÉS

# Les autorités en état d'alerte maximale

L'Algérie fait face à une nouvelle vague d'incendies de forêt et de végétation favorisée par des températures caniculaires dépassant localement les 48 °C. Au cours des dernières heures, 147 départs de feu ont été recensés à travers plusieurs régions du pays, poussant les autorités à déclencher un dispositif d'urgence et à placer les services de la Protection civile en état de mobilisation générale.

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a diffusé, jeudi soir, une note d'urgence, ordonnant à l'ensemble de ses agents dans 45 wilayas, ainsi qu'aux éléments de l'Unité nationale de formation et d'intervention, de rejoindre immédiatement leurs postes afin de renforcer les capacités opérationnelles face à la multiplication des foyers.

Selon un premier bilan communiqué vendredi, 147 incendies de forêt, broussailles, maquis, cultures agricoles et palmeraies ont été enregistrés. Les équipes d'intervention sont parvenues à maîtriser 65 foyers, tandis que 46 incendies demeureraient actifs dans 18 wilayas, mobilisant d'importants moyens terrestres ainsi que des avions et hélicoptères bombardiers d'eau.

La Protection civile a réussi à éteindre définitivement 108 feux, tandis que 20 autres restaient sous surveillance afin d'éviter toute reprise. Les opérations se poursuivent encore sur 19 incendies actifs.

### PLUSIEURS WILAYAS TOUCHÉES

Les incendies ont particulièrement affecté les wilayas de Béjaïa, Blida, Bouira, Skikda, Boumerdès, Tlemcen, Saïda, Annaba, Médéa, Souk Ahras, Guelma et Aïn Defla.

À Béjaïa, les flammes continuent de progresser dans les communes de Chemini, Akfadou et Ouzellaguène, où les moyens aériens et terrestres restent mobilisés. Dix familles, soit une quarantaine de personnes, ont été évacuées à titre préventif.

Dans la wilaya de Blida, les opérations se poursuivent notamment à Bouinan, Hammam Melouane et Ouled Yaïch. Environ 200 familles, représentant près de 1 000 personnes, ont été évacuées afin d'assurer leur sécurité.

Bouira demeure également sous pression. Les secours interviennent dans la commune de Maâla, avec l'appui de moyens aériens. Trente-neuf familles ont été évacuées et 19 personnes ont été hospitalisées, dont quatre souffrant de brûlures légères, treize victimes d'inhalation de fumées et une personne présentant des fractures.

À Souk Ahras, les incendies ont provoqué la destruction totale de 12 habitations, la mort de 50 chèvres et l'évacuation de quatre familles sinistrées.

Des interventions de grande ampleur sont également menées dans les wilayas de Skikda, Tlemcen, Saïda, Annaba, Médéa et Boumerdès, où plusieurs dizaines de

familles ont été déplacées temporairement à mesure que les flammes s'approchaient des zones habitées.

### EVACUATIONS PRÉVENTIVES DANS PLUSIEURS RÉGIONS

Face à la progression rapide des incendies, les autorités ont procédé à de nombreuses évacuations préventives. À Béjaïa, deux villages et une centaine d'habitants ont été mis à l'abri. À Blida, près de 200 personnes ont quitté temporairement leur domicile. D'autres évacuations ont concerné Skikda, Boumerdès, Guelma, Bouira ainsi que plusieurs localités d'Aïn Defla, où un incendie continue de menacer directement des habitations et des biens.

Parallèlement, plusieurs foyers désormais maîtrisés restent placés sous surveillance permanente dans les wilayas de Béjaïa, Tizi Ouzou, Tlemcen, Médéa, Mascara, Bordj Bou Arreridj, Boumerdès, Skikda, Blida et Bouira afin de prévenir toute reprise des flammes.

### UNE CANICULE QUI AGGRAVE LE RISQUE

Cette recrudescence des incendies intervient dans un contexte de forte vague de chaleur qui devrait se poursuivre jusqu'à demain, selon les services météorologiques, avec des températures pouvant atteindre ou dépasser 48 °C dans plusieurs régions.

Depuis plusieurs années, l'Algérie est

confrontée à des épisodes de sécheresse de plus en plus marqués et à une hausse durable des températures, des conditions qui favorisent la multiplication des incendies de forêt. Les feux meurtriers enregistrés ces dernières années ont causé la mort de dizaines de personnes, détruit des milliers d'hectares de couvert forestier et entraîné d'importants dégâts matériels.

Les autorités poursuivent actuellement leurs opérations de lutte contre les incendies, mobilisant l'ensemble des moyens terrestres et aériens disponibles afin de contenir la propagation des flammes et de protéger les populations ainsi que les infrastructures menacées.

Pour rappel, la Banque mondiale a souligné, dans un rapport intitulé «Des forêts en flammes aux paysages résilients : l'Algérie face au défi des incendies», que les incendies de forêt sont désormais considérés en Algérie comme un véritable enjeu de développement, nécessitant une approche globale fondée sur l'anticipation, la résilience et la gestion durable des ressources forestières. La Banque mondiale met en avant les réformes engagées par les autorités, notamment l'adoption de la nouvelle loi sur les forêts en 2023 et du cadre législatif relatif à la prévention des risques majeurs en 2024. Ces textes traduisent, selon le rapport, une évolution vers une politique privilégiant la prévention et la préparation plutôt que la seule gestion de l'urgence.

I.Khermane



# NOUVELLE ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Le compte à rebours a commencé

*Le verdict final des législatives marque le début d'une nouvelle étape institutionnelle avec l'installation prochaine du Parlement.*

La Cour constitutionnelle procédera, aujourd'hui, à l'annonce des résultats définitifs de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Cette étape intervient après l'examen des recours introduits par plusieurs partis politiques et listes de candidats, ainsi que l'étude des dossiers liés aux contestations enregistrées après la proclamation des résultats provisoires. L'annonce des résultats définitifs revêt une importance particulière dans ce scrutin, marqué par plusieurs recours et l'ouverture d'enquêtes judiciaires concernant des soupçons d'irrégularités électorales dans certaines wilayas. Les décisions qui seront rendues par la Cour constitutionnelle pourraient entraîner des modifications dans la répartition de certains sièges, notamment dans les cas où des élus seraient concernés par des procédures judiciaires en cours. Dans un communiqué, la Cour constitutionnelle a indiqué que la proclamation des résultats définitifs intervient conformément aux dispositions de l'article 191 de la Constitution et de l'article 211 de l'ordonnance n° 21-01 du 26 rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée. Cette annonce constituera également le point de départ du calendrier institutionnel devant conduire à l'installation de la nouvelle

Assemblée populaire nationale et au début effectif de la nouvelle législature.

## QUINZE JOURS POUR L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE APN

Selon l'article 133 de la Constitution de 2020, «la législature débute de plein droit le quinzième jour suivant la date de proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle». La première séance de la nouvelle APN sera présidée par le doyen d'âge des députés, assisté des deux parlementaires les plus jeunes. Lors de cette session inaugurale, les nouveaux élus devront procéder à l'élection du bureau de l'Assemblée, comprenant notamment son président, ainsi qu'à la constitution des commissions permanentes. Cette étape marquera le lancement officiel de l'activité parlementaire de la nouvelle législature. La mise en place de ces structures permettra à l'Assemblée d'entamer ses missions constitutionnelles, notamment l'examen des projets de loi, le contrôle de l'action gouvernementale et le débat sur les grandes orientations nationales.

## LE FLN EN TÊTE DES RÉSULTATS PROVISOIRES

Les résultats provisoires annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) ont placé le Front de libé-



ration nationale (FLN) en tête avec 90 sièges. Le parti est suivi par le Rassemblement national démocratique (RND), qui a obtenu 73 sièges, puis le Front El Moustakbal avec 59 sièges. Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) arrive en quatrième position avec 43 sièges, tandis que le Mouvement El Bina a décroché 38 sièges.

Les listes indépendantes ont obtenu 32 sièges, alors que le parti Sawt Echaab a enregistré 17 sièges et le Front des forces socialistes (FFS) 12 sièges. Le reste des sièges a été réparti entre plu-

sieurs formations politiques et listes indépendantes.

La validation définitive de cette répartition demeure, toutefois, conditionnée par la décision finale de la Cour constitutionnelle, qui doit statuer sur l'ensemble des recours avant de rendre son verdict officiel.

## UNE TRANSITION INSTITUTIONNELLE EN DEUX TEMPS

La proclamation des résultats définitifs ne constitue pas uniquement l'aboutissement juridique du processus électoral. Elle ouvre

également une nouvelle phase institutionnelle avec la préparation de l'installation de la future Assemblée.

Cette transition intervient alors que la neuvième législature n'a pas encore été officiellement clôturée. Plusieurs textes législatifs demeurent en attente d'examen, après leur report volontaire afin de préserver la sérénité du débat politique durant la période électorale. Le président de l'APN, Brahim Boughali, avait expliqué cette décision par la nécessité d'éviter que l'activité parlementaire n'interfère avec le climat politique précédant les élections législatives du 2 juillet.

La clôture de la neuvième législature devrait intervenir prochainement, permettant ainsi d'achever officiellement le mandat de l'actuelle Assemblée avant l'entrée en fonction des nouveaux députés.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des dispositions constitutionnelles, notamment l'article 138 qui prévoit que «la clôture de la session extraordinaire intervient dès que le Parlement a épuisé l'ordre du jour pour lequel il a été convoqué».

Entre validation des résultats, installation des nouvelles institutions et fin du mandat de l'Assemblée sortante, le processus électoral entre ainsi dans sa dernière phase avant l'ouverture officielle d'une nouvelle législature.

Assia M.

## LE CONSEIL DE LA NATION ACHÈVE SA SESSION 2025-2026 Appel à unir les efforts autour du projet national

Le Conseil de la nation a clôturé, jeudi, sa session parlementaire ordinaire 2025-2026, lors d'une séance plénière présidée par son président, Azouz Nasri, en présence du Premier ministre Sifi Ghrieb et des membres du gouvernement. Intervenant à cette occasion, le président du Conseil de la nation a affirmé que «le citoyen demeurera la finalité première de l'action législative et de contrôle», soulignant que les initiatives et les réformes engagées par les institutions de l'État doivent rester centrées sur la satisfaction des attentes des citoyens. Azouz Nasri a également rappelé que les lois «ne sont pas promulguées pour restreindre les libertés et les droits», mais qu'elles visent au contraire à «élargir leur marge» et à renforcer les garanties offertes aux citoyens.

### LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE AU SERVICE DE LA TRANSPARENCE

Dans son intervention, le président du Conseil de la nation a mis en avant le rôle du contrôle parlementaire, estimant que celui-ci vise à garantir la bonne application des politiques publiques et à consacrer les principes de transparence, d'efficacité et de reddition des comptes.

Revenant sur le processus électoral, Azouz Nasri a salué le climat «serein et civilisé» ayant marqué le déroulement des élections législatives du 2 juillet dernier. Il a rendu hommage aux efforts des différents ministères, institutions concernées et corps de sécurité ayant contribué au bon déroulement de ce rendez-vous électoral. Selon lui,



l'élection constitue, au-delà de l'exercice du droit des citoyens à choisir leurs représentants, «un renouvellement de l'engagement envers le message de Novembre», afin de préserver la souveraineté nationale et la solidité des institutions.

### QUATORZE PROJETS DE LOI ADOPTÉS

Dressage du bilan de la session écoulée, le président du Conseil de la nation a évoqué plusieurs étapes importantes, notamment le discours prononcé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, devant les deux chambres du Parlement à la fin du mois de décembre dernier.

Un discours qui s'est distingué, selon lui, par «la clarté de sa vision» et sa capacité à

conjuguer «réalisme politique et ambition réformatrice». Au cours de cette législature, le Conseil de la nation a adopté 14 projets de loi et textes législatifs, parmi lesquels figure la loi criminalisant le colonialisme français en Algérie, ainsi que l'amendement constitutionnel visant à renforcer la cohérence des textes, actualiser les mécanismes constitutionnels et améliorer la performance des institutions. Dans son intervention, Azouz Nasri a également évoqué plusieurs réalisations enregistrées par l'Algérie durant cette période, citant notamment le retrait du pays de la liste grise du Groupe d'action financière (Gafi). Il a qualifié cette décision de «victoire diplomatique et économique», estimant qu'elle reflète les réformes engagées pour construire une

économie fondée sur la transparence et l'efficacité. Sur le plan international, le président du Conseil de la nation a salué le rôle de l'Algérie dans la défense de la paix et de la sécurité, ainsi que son soutien aux causes qu'elle considère comme justes, notamment palestinienne et sahraouie. Il a également mis en avant l'élection du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, à la présidence du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), considérant cette désignation comme une reconnaissance de la place de l'Algérie sur la scène internationale.

### APPEL À LA MOBILISATION AUTOUR DU PROJET NATIONAL

Azouz Nasri a, par ailleurs, salué l'action des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) et de son ancien président Brahim Boughali durant la précédente législature. Il s'est également félicité de l'élection du membre du Conseil de la nation, Fateh Boutbig, à la présidence du Parlement panafricain pour le mandat 2026-2029.

En conclusion de son allocution, le président du Conseil de la nation a appelé à «poursuivre la mobilisation de toutes les énergies nationales» et à unir les efforts autour du projet national porté par le président de la République, avec l'objectif de faire de l'Algérie une puissance économique émergente et un acteur influent aux niveaux régional et international.



# D'IMPORTATEUR À PUISSANCE INDUSTRIELLE

## L'Algérie change de statut

*Pendant longtemps, l'Algérie a été perçue par les entreprises européennes comme un vaste marché de consommation où il fallait avant tout vendre des produits. Cette vision est aujourd'hui en train de changer.*

De plus en plus d'industriels se posent désormais une question stratégique : et si l'Algérie devenait un lieu de production plutôt qu'un simple débouché commercial ?, s'interroge le site « internationalsupermarketnews.com ». En réponse, la même publication souligne que « portée par une population de plus de 45 millions d'habitants, une demande intérieure en progression et d'importants investissements publics, l'économie algérienne attire un intérêt croissant ». Le pays cherche désormais à franchir une nouvelle étape : produire davantage localement, développer ses filières industrielles et réduire sa dépendance aux importations.

L'Algérie engage un nouveau tournant industriel : produire localement une part croissante des biens consommés dans le pays, avec une ambition pouvant atteindre 75 % de fabrication nationale dans certains secteurs. Cette stratégie vise à créer des emplois, développer les compétences et attirer des investissements porteurs de technologies et de chaînes de fournisseurs. Elle marque une évolution majeure : passer d'une économie tournée vers l'importation à un modèle fondé sur la production.

Cette dynamique ouvre des perspectives aux industriels du sud de l'Europe, notamment espagnols, italiens, portugais et grecs. Grâce à leur proximité géographique, ils peuvent envisager l'Algérie comme une base de production capable de servir le marché local, l'Afrique du Nord et certains marchés africains et européens.

L'enjeu n'est plus seulement d'exporter vers l'Algérie, mais d'investir pour produire en Algérie.



### CONSTRUIRE UN VÉRITABLE ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL

L'objectif ne se limite pas à accueillir des chaînes d'assemblage, mais à bâtir un tissu industriel complet reposant sur des fournisseurs locaux, des sous-traitants, des services logistiques et des compétences techniques.

Des secteurs comme l'emballage, la plasturgie, l'agroalimentaire, la mécanique et la logistique peuvent tirer parti de cette dynamique afin d'accroître la valeur ajoutée locale et de positionner l'Algérie comme un acteur industriel régional.

L'industrie alimentaire figure parmi les

secteurs les plus prometteurs. La croissance de la consommation, l'urbanisation et l'évolution des modes de vie stimulent la demande pour les produits transformés. Pour les groupes internationaux, produire en Algérie permet de se rapprocher des marchés, de réduire les coûts logistiques et de sécuriser les approvisionnements, tout en répondant aux besoins des distributeurs en produits disponibles et réguliers.

### DE L'EXPORTATION À L'INVESTISSEMENT

Après des années de présence en Algérie principalement fondée sur l'exporta-

tion, de nombreuses entreprises européennes pourraient désormais envisager une approche davantage axée sur l'investissement local.

La création d'unités de production permettrait de renforcer leur proximité avec le marché algérien tout en faisant de l'Algérie une plateforme régionale vers l'Afrique, grâce à sa position stratégique entre l'Europe et le continent africain.

Cette ambition industrielle repose toutefois sur des conditions essentielles : un cadre réglementaire stable, des procédures administratives efficaces, une fiscalité compétitive, un accès facilité au financement et des infrastructures adaptées.

Pour les investisseurs, la visibilité à long terme sera un facteur déterminant. Les projets industriels nécessitent du temps, des ressources importantes et un environnement propice à la confiance.

### L'APRÈS HYDROCARBURES

Derrière cette stratégie industrielle se trouve un objectif majeur : diversifier l'économie nationale au-delà du pétrole et du gaz. L'Algérie cherche à développer de nouveaux secteurs comme l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire, la pharmacie, les énergies renouvelables et la transformation locale.

Avec ses atouts — marché intérieur, position stratégique, jeunesse de sa population et potentiel industriel — le pays ambitionne de créer des emplois qualifiés, renforcer ses entreprises et devenir une plateforme manufacturière reliant l'Europe et l'Afrique.

Le défi reste de transformer ces avantages en résultats concrets et durables.

## CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE

# Un audit sur les dépenses et les recettes

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a installé une commission chargée de passer en revue les dépenses et les recettes des caisses de sécurité sociale, dans le but de proposer des solutions permettant d'améliorer leur gestion financière et de garantir la pérennité du système.

Installée mercredi au siège du ministère, cette commission réunit des cadres de l'administration centrale ainsi que des responsables de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), indique un communiqué du ministère publié jeudi.

À cette occasion, le ministre a souligné que l'optimisation des ressources financières et l'investissement dans le capital

humain constituent des leviers essentiels pour assurer la pérennité du système national de sécurité sociale. Il a insisté sur le fait que toute réforme devra préserver les droits des assurés sociaux et leurs acquis.

Face aux défis actuels, le ministre a plaidé pour une approche prospective fondée sur l'anticipation des déséquilibres financiers et la mise en œuvre de solutions concrètes et innovantes, afin de permettre aux caisses de faire face à leurs engagements tout en consolidant les principes de solidarité nationale et de justice sociale. En somme, il est question d'un examen approfondi ou d'une revue des dépenses et des recettes. La commission est appelée à formuler des propositions visant à rationaliser les dépenses, à améliorer les perfor-

mances des caisses et à renforcer leurs ressources, notamment par une meilleure efficacité du recouvrement des cotisations, l'élargissement de l'assiette des cotisations et l'identification de nouveaux leviers d'amélioration des recettes. L'objectif est de concilier maîtrise des dépenses et maintien de la qualité des prestations servies aux assurés sociaux et à leurs ayants droit.

Le ministre a également insisté sur le renforcement de la gouvernance et de l'efficacité dans la gestion des caisses, le développement de la culture de la prévention pour mieux contenir les dépenses de santé, ainsi que l'intensification des campagnes de sensibilisation en faveur de la préservation du système de sécurité sociale.

Dans ce cadre, il a appelé à une révision approfondie des différents postes de

dépenses à travers l'adoption de mécanismes de gestion plus performants et plus rationnels.

Le ministre a, en outre, demandé à la commission de tenir des réunions périodiques, d'organiser des ateliers de travail spécialisés et de présenter des rapports réguliers comportant un diagnostic détaillé de la situation ainsi que des recommandations opérationnelles.

En clôture de la réunion, le ministre a exhorté les membres de la commission à mettre leur expertise au service de solutions réalistes, adaptées aux défis actuels et aux exigences des prochaines années, conformément aux orientations des hautes autorités du pays visant à consolider les fondements de l'État social et à renforcer la gouvernance du service public.

## CONSEIL INTERNATIONAL DES DATTES

# L'Adhésion de l'Algérie en cours

La Princesse Sarah bint Bandar bin Abdulaziz, directrice exécutive du Conseil international des dattes (IDC), a rencontré, mercredi, l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume d'Arabie Saoudite, Cherif Walid, au siège de l'ambassade d'Algérie à Riyad.

La rencontre a porté sur les dernières évolutions des activités du Conseil et ses initiatives visant à développer le secteur des dattes à l'échelle internationale, ainsi que sur l'examen du dossier d'adhésion de

l'Algérie au Conseil, sur la base des échanges précédents.

L'Algérie occupe la troisième place mondiale en matière de production de dattes, selon le dernier classement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avec une production annuelle estimée à environ 1,3 million de tonnes. Le pays compte plus de 20 millions de palmiers et dispose de plus d'un millier de variétés de dattes, confirmant sa position parmi les principaux producteurs mondiaux.



## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

# Cosider mise sur les start-up

Le groupe public Cosider s'apprête à signer un partenariat avec Algeria Venture pour favoriser l'innovation ouverte et intégrer des solutions développées par les start-up algériennes. Des sessions de Reverse Pitch permettront aux jeunes entreprises de répondre aux besoins opérationnels du groupe, dans le cadre de sa transformation numérique.



# UN MOIS APRÈS LE LANCEMENT DE LA SAISON ESTIVALE La gratuité des plages mise à l'épreuve

**À Alger, Boumerdès et dans plusieurs autres zones côtières, des estivants dénoncent l'occupation excessive de certains espaces par des plagistes, ainsi que la hausse des tarifs de location qui transforme parfois une journée à la mer en une dépense difficile à supporter pour de nombreuses familles.**

Présentée chaque année comme un acquis fondamental pour les citoyens, la gratuité d'accès aux plages demeure, sur le terrain, un principe largement remis en question. Malgré les déclarations officielles des responsables et les campagnes de communication menées à l'approche de chaque saison estivale, de nombreux estivants dénoncent une réalité bien différente, marquée par l'occupation abusive de certains espaces balnéaires.

Communément appelés « plagistes », certains jeunes proposant des services de location de parasols, tables et chaises sont accusés par des citoyens de dépasser leurs prérogatives en s'appropriant des portions entières du littoral. Une situation qui transforme parfois des espaces publics de détente en zones commerciales où l'accès à un simple emplacement devient payant.

L'absence d'un encadrement strict et d'un contrôle efficace sur l'activité des plagistes est régulièrement pointée du doigt. Pour de nombreux estivants, cette situation porte atteinte au principe même d'accès libre aux plages et pénalise particulièrement les familles aux revenus modestes.



## DES ESPACES PUBLICS TRANSFORMÉS EN ZONES COMMERCIALES

Une tournée effectuée dans plusieurs plages d'Alger et de Boumerdès révèle que la gratuité annoncée peine encore à se concrétiser pleinement. Plusieurs citoyens rencontrés sur place estiment que certains exploitants saisonniers se comportent comme de véritables propriétaires des lieux.

« Ils ont le droit de proposer des services, mais ils ne peuvent pas occuper toute la plage et empêcher les citoyens d'installer leur propre matériel », dénoncent des estivants.

À la plage Dzira, située à Zemmouri El Bahri, des tensions ont même éclaté entre des familles souhaitant installer leurs propres parasols et des plagistes refusant de libérer l'espace occupé par leur équipe-

ment.

« Nous ne sommes pas obligés de louer vos parasols et vos tables. La plage appartient à tout le monde », ont protesté certains estivants, provoquant une vive discussion qui a failli dégénérer avant l'intervention d'autres personnes présentes sur les lieux.

Après cet incident, plusieurs familles ont dû se contenter d'espaces réduits pour installer leurs propres équipements.

« À chaque sortie à la plage, il faut prévoir près de 1 500 dinars uniquement pour la location d'une table et de parasols. Avec les autres dépenses, cela devient difficile », déplorent des citoyens.

## TARIFS EN HAUSSE ET ACCÈS DE PLUS EN PLUS COÛTEUX

Au-delà de la question de l'occupation des espaces, les prix pratiqués par certains plagistes suscitent également des critiques. Cette saison, les tarifs affichés auraient

connu une hausse par rapport à l'année précédente.

La location d'un parasol, d'une table et de deux chaises oscille entre 1 300 et 1 500 dinars, contre environ 1 000 dinars auparavant. À cela s'ajoutent les frais de stationnement, qui peuvent atteindre 200 dinars, voire davantage dans certaines zones.

Pour de nombreux estivants, une simple journée à la plage représente désormais une dépense conséquente. Entre la location du matériel, le stationnement, la restauration et les autres frais, la facture peut rapidement dépasser les 2 500 dinars.

Certains citoyens estiment que cette situation contribue à détourner les familles des plages nationales. « Avec toutes ces dépenses, certains préfèrent consacrer leur budget à un séjour à l'étranger plutôt qu'à une journée sur le littoral », regrettent-ils.

## LA RÉALITÉ DU TERRAIN

La question de la gestion des plages reste ainsi au cœur des préoccupations. Si l'État affirme régulièrement vouloir garantir un accès gratuit et équitable aux espaces balnéaires, les pratiques observées sur le terrain témoignent encore de nombreuses insuffisances en matière de contrôle et d'organisation.

Pour les citoyens, les plages demeurent des espaces publics qui doivent rester accessibles à tous, sans contrainte financière imposée par des activités commerciales non encadrées.

La conciliation entre l'organisation des services proposés aux estivants et la préservation du caractère public du littoral reste donc un défi majeur pour les autorités locales.

Yacine Ouffella

## SECOURS ET PRISE EN CHARGE HUMANITAIRE Ouverture d'une session internationale de formation

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, a présidé, jeudi au Centre de regroupement des équipes nationales sportives de Fouka (Tipaza), l'ouverture d'une session internationale de formation en matière de secours et de prise en charge humanitaire, organisée au profit des cadres et des bénévoles du CRA, indique un communiqué de cette organisation. Cette session, qui se déroule du 16 au 18 juillet en cours avec la participation d'experts internationaux de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), s'inscrit dans le cadre des efforts du Croissant-Rouge algérien visant à développer

les compétences de ses ressources humaines, à renforcer la préparation de ses équipes d'intervention et à améliorer leurs capacités en matière de gestion des centres de secours et de prise en charge humanitaire, afin d'assurer une réponse plus efficace et plus efficiente face aux différentes crises et catastrophes, conformément aux normes internationales en vigueur dans l'action humanitaire, précise la même source. A l'issue de l'ouverture de cette session, Hamlaoui a présidé une réunion de coordination avec les présidents des comités de wilaya du CRA, consacrée à l'évaluation de l'état de préparation sur le terrain et au renforcement

des mécanismes de réponse rapide aux catastrophes, notamment face aux incendies de forêt qui touchent plusieurs wilayas du pays ces derniers temps. A cet effet, il a été procédé à une évaluation du « niveau de mobilisation sur le terrain et à un examen des moyens visant à soutenir les efforts des volontaires et à renforcer la coordination entre les différentes instances et corps concernés, de manière à garantir une réponse humanitaire efficace et rapide », indique le communiqué. La réunion a également porté sur « les préparatifs relatifs au programme de la rentrée sociale, à travers la présentation d'un plan d'action national, et la mise en place de

mécanismes organisationnels à même d'assurer la mise en œuvre des opérations de solidarité à travers les différentes wilayas, garantissant ainsi l'accompagnement des familles éligibles et consolidant les valeurs d'entraide et de solidarité du CRA », précise la même source. La présidente du CRA a appelé à poursuivre la mobilisation des compétences, à intensifier les efforts humanitaires et de solidarité, et à œuvrer avec esprit de responsabilité et d'engagement, renforçant ainsi la performance du CRA et consacrant sa noble mission au service de la société et en réponse aux besoins des citoyens en toutes circonstances, conclut le communiqué.

## VAGUE DE CHALEUR

# Des températures dépassant les 49 °C

Les services de météorologie ont émis des bulletins spéciaux et des alertes de niveau 3 (rouge) ainsi que de niveau 2 (orange) concernant une vague de chaleur intense qui touche plusieurs wilayas du pays depuis hier et se poursuit jusqu'à dimanche. Selon un bulletin de niveau 3 (rouge), les températures dépasseront les 48 °C dans les wilayas de Relizane, Chlef, Aïn Defla, Skikda, Annaba, El Tarf et Guelma, vendredi et samedi, de 9 h à 18 h. Un autre bulletin de niveau 3 (rouge) met également en garde contre des températures record atteignant 49 °C dans les wilayas de Biskra, Ouled Djellal, El Meghaïer, Touggourt, El Oued et

Ouargla, à partir de ce vendredi et jusqu'à dimanche. Un bulletin de niveau 2 (orange) avertit de fortes chaleurs comprises entre 39 et 41 °C dans le sud des wilayas d'Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Tipaza, Alger et Boumerdès. Les températures atteindront 42 à 44 °C dans le reste des zones concernées, vendredi, samedi et dimanche. Un autre bulletin de niveau 2 (orange) met en garde contre des températures très élevées, comprises entre 44 et 46 °C, dans les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Tiaret, Tissemsilt, Médéa, Blida, Djelfa, M'Sila, Tizi-Ouzou, Bouira, Sétif, Mila, Bordj Bou Arreridj, Constantine,

Souk-Ahras, Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi et Tébessa, vendredi, samedi et dimanche. Un autre bulletin de niveau 2 (orange) avertit également de fortes chaleurs comprises entre 45 et 47 °C, pouvant atteindre ou dépasser localement les 48 °C, dans les wilayas de Relizane, Chlef, Aïn Defla et Guelma, vendredi, samedi et dimanche. Enfin, un autre bulletin de niveau 2 (orange) met en garde contre des températures élevées comprises entre 40 et 44 °C, pouvant atteindre ou dépasser localement 46 à 48 °C, dans les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, vendredi, samedi et dimanche.





APRÈS CINQ ANS DE PRISON FERME

# Nassim Diafat obtient un nouvel examen judiciaire

*Le dossier de l'ancien ministre délégué aux micro-entreprises connaît un nouveau rebondissement après la décision de la Cour suprême de donner suite au pourvoi en cassation.*

Par Redouane Hannachi

Les juges de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême ont accepté récemment le pourvoi en cassation introduit par l'ancien ministre Nassim Diafat, condamné en appel à une peine de cinq ans de prison ferme.

La décision des magistrats intervient après l'examen des moyens soulevés par la défense, notamment des vices de forme liés à l'ajout de questions qui ne figuraient pas dans l'arrêt de renvoi établi par la chambre d'accusation de la cour d'Alger.

Des faits de corruption et trafic d'influence

Pour rappel, Nassim Diafat avait été condamné par le président du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed à cinq années d'emprisonnement ferme pour des faits liés au trafic d'influence et à la corruption.

Lors du procès en appel, le président de la formation judiciaire, assisté de deux conseillères, avait confirmé le premier jugement prononcé en première instance.

Tout au long de ses auditions, l'ancien ministre a rejeté les accusations portées contre lui, contestant les faits qui lui sont reprochés. Par ailleurs, la chambre d'accusation de la cour d'Alger avait rejeté à



deux reprises les recours introduits par ses avocats, qui demandaient l'annulation de l'ordonnance de placement en détention provisoire prise par le juge d'instruction du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed, spécialisé dans les affaires liées à la lutte contre la corruption et la dilapidation des deniers publics.

Détenu à l'établissement pénitentiaire de Koléa, Nassim Diafat est poursuivi, au même titre que son épouse, pour des faits à caractère pénal.

L'ancien ministre est notamment accusé d'avoir bénéficié de plusieurs crédits bancaires, entre autres pour l'acquisition d'un rétrochargeur de marque JCP d'un montant de 650 millions de centimes,

ainsi que d'un autre crédit de 600 millions de centimes auprès de la direction des forages relevant de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif. Deux autres crédits, d'un montant de 179 et 191 millions de centimes, auraient également été accordés dans le cadre des activités énergétiques de la direction de Sonelgaz dans la même wilaya.

Le PDG de l'Algérienne de réalisation d'infrastructures et d'équipements métalliques (Alrim), Mokhtar Tayane, est également poursuivi dans cette affaire pour des faits similaires. Il a été placé en détention provisoire à la prison d'El Harrach, aux côtés de quatre autres cadres de l'entreprise. Plus d'une dizaine d'autres mis en

cause ont été placés sous contrôle judiciaire, parmi lesquels l'épouse et les deux frères de l'ancien ministre.

## SOUPÇONS D'ABUS DE FONCTION ET D'AVANTAGES INDUS

Selon les éléments de l'accusation, Nassim Diafat aurait «abusé de sa fonction» de ministre et utilisé son influence afin de permettre à des membres de sa famille de bénéficier «d'avantages indus» en lien avec des contrats obtenus auprès d'Alrim.

Les enquêteurs soupçonnent également l'ancien responsable d'avoir profité de sa position pour intervenir dans l'attribution de marchés au bénéfice de proches, au détriment des intérêts de l'entreprise publique concernée.

## UNE RÉVISION DES RÉPARATIONS RÉCLAMÉE

De leur côté, les avocats du Trésor public ont introduit un appel, demandant la révision des réparations financières accordées au titre des préjudices causés à l'institution publique.

Ils estiment que les montants fixés par le président du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed ne sont pas proportionnels à la gravité des faits reprochés à l'ancien ministre, évoquant des dommages liés à l'utilisation de procédés jugés frauduleux dans la gestion des fonds publics à des fins personnelles.

Nassim Diafat avait intégré le gouvernement dirigé par Abdelaziz Djerrad le 2 janvier 2020, en qualité de ministre délégué chargé des micro-entreprises, avant de quitter ses fonctions le 8 septembre 2022.

R.H.

## DILAPIDATION DE 6 00 MILLIARDS DE CENTIMES

# Arezki Berraki devant le pôle financier le 4 août

L'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, comparaitra le 4 août prochain devant le président de la section du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed, dans le cadre d'une nouvelle affaire liée à la gestion du projet de réalisation du barrage de Medjez El Beggar, dans la wilaya de Guelma.

Le renvoi du dossier intervient après que le tribunal eut répondu favorablement, le 3 juin dernier, à la demande formulée par le collectif des avocats de la défense, qui avait sollicité un délai supplémentaire afin d'examiner l'ensemble des pièces versées au dossier.

Déjà condamné dans une affaire d'enrichissement illicite, l'ex-premier responsable du secteur de l'eau est cette fois poursuivi pour des faits présumés ayant occasionné un préjudice financier considérable

à l'État, estimé par l'expertise judiciaire à près de 600 milliards de centimes. Cette enveloppe était destinée au financement du projet du barrage de Medjez El Beggar.

Dans cette affaire, Arezki Berraki comparaitra aux côtés de plusieurs autres mis en cause, dont deux anciens responsables de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), ainsi que d'autres prévenus.

L'enquête judiciaire a été menée par le juge d'instruction de la 8e chambre du pôle financier et économique, qui a décidé du renvoi du dossier devant le tribunal de Sidi M'Hamed. Malgré l'appel introduit par le procureur de la République du pôle financier, contestant notamment certaines ordonnances liées aux non-lieux, la chambre d'accusation de la cour d'Alger a confirmé l'ensemble des décisions rendues par le magistrat instructeur.

L'ancien ministre est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, notamment abus d'autorité, trafic d'influence, passation de marchés entachés d'irrégularités, octroi d'indus avantages et violation délibérée des dispositions réglementant les marchés publics.

Le juge d'instruction a également retenu contre lui des faits liés au détournement et au transfert illégal de capitaux de et vers l'étranger.

Un entrepreneur identifié par les initiales H.R est également poursuivi dans ce dossier. Il est accusé d'avoir incité des agents publics à établir de faux documents administratifs et à faire usage de faux dans le but d'obtenir des avantages indus au détriment de l'État. Selon les éléments de l'enquête, ces pratiques auraient contribué au détournement et à la dilapidation de

deniers publics au niveau de l'ANBT.

Pour rappel, Arezki Berraki avait été condamné le 25 janvier 2025 à dix ans de prison ferme par le pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed. Cette peine a ensuite été réduite à sept ans de prison ferme par la 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, après confirmation initiale par la 6e chambre pénale dans le cadre d'un recours après cassation.

Son fils, Anis Berraki, a également été poursuivi et condamné à deux ans de prison ferme pour avoir bénéficié d'indus avantages durant la période où son père occupait le poste de ministre.

Le représentant du Trésor public a, pour sa part, déposé une demande de constitution en partie civile afin de réclamer la réparation des préjudices financiers causés à l'État.

R.H.

## AFFAIRE D'EL OUAFI OULD ABBAS

# Le verdict sous examen en appel

Le procureur de la République près le pôle financier et économique du tribunal

de Sidi M'Hamed a introduit un appel auprès de la chambre pénale de la cour d'Alger contre le jugement rendu dans l'affaire d'El Ouafi Ould Abbas, fils de l'ancien ministre de la Solidarité nationale et ex-secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas. Cette démarche vise à faire confirmer la première peine prononcée à l'encontre du mis en cause, condamné à dix ans de prison ferme pour des faits liés au blanchiment d'argent. Le verdict, rendu récemment par le président du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed, a également assorti cette peine

d'une amende de huit millions de dinars. La juridiction a, par ailleurs, confirmé les ordonnances du juge d'instruction relatives au mandat d'arrêt international émis contre El Ouafi Ould Abbas dans le cadre de cette affaire.

Le tribunal a également condamné le prévenu à verser au Trésor public la somme de 50 millions de dinars à titre de dommages et intérêts.

La sentence a été prononcée par défaut, le concerné demeurant en fuite à l'étranger et n'ayant pas comparu devant la juridiction.

R.H.





KHALED MECHAAL OU KHALIL AL-HAYYA

# Le choix stratégique du Hamas approche

*La succession à la tête du Hamas entre dans une phase décisive, alors que le mouvement cherche à réorganiser sa direction après la disparition de plusieurs de ses cadres.*

Le mouvement palestinien Hamas s'apprête à désigner un nouveau président de son bureau politique général dans les prochains jours, selon des sources internes citées par les médias. Le choix devrait se jouer entre deux figures majeures du mouvement : Khaled Mechaal, responsable du Hamas à l'étranger, et Khalil al-Hayya, dirigeant du mouvement dans la bande de Gaza.

La décision intervient dans le cadre d'une réorganisation interne engagée par le mouvement après plusieurs bouleversements à sa tête, notamment à la suite de l'assassinat de plusieurs de ses dirigeants au cours de la guerre à Gaza.

Selon un responsable du Hamas, une importante réunion de la direction est prévue à Istanbul, en Turquie, afin d'examiner les questions internes, les orientations futures du mouvement et de procéder à l'élection du nouveau président du bureau politique général.

Cette réunion interviendra après un autre rendez-vous consacré aux discussions sur un éventuel accord de cessez-le-feu et aux dernières propositions présentées au mouvement dans ce cadre.

## RETOUR À UNE DIRECTION UNIFIÉE

Le Hamas aurait décidé de mettre fin au fonctionnement du conseil de direction collectif mis en place après la disparition de ses anciens dirigeants, pour revenir à une structure dirigée par une seule personnalité, comme cela était le cas auparavant.

Mohamed Darwich, qui préside actuellement le Conseil de la Choura générale, conservera cette fonction. Cette instance, composée de 69 membres représentant les différentes composantes du mouvement à Gaza, en Cisjordanie et à l'étranger, joue



un rôle central dans l'élaboration des grandes orientations politiques et dans l'élection du président du mouvement.

Des dispositions particulières auraient été prévues pour permettre la participation des membres du Conseil de la Choura se trouvant à l'étranger ou dans des zones difficiles d'accès, notamment dans la bande de Gaza.

## UNE BATAILLE INTERNE SERRÉE

Le choix du nouveau dirigeant n'avait pas pu être finalisé lors des précédentes consultations internes. Deux réunions du

Conseil de la Choura avaient été organisées, mais aucun candidat n'avait obtenu la majorité requise.

Selon des sources du mouvement, les deux candidats devront obtenir 36 voix pour remporter la présidence.

La compétition entre Khaled Mechaal et Khalil al-Hayya s'annonce donc serrée. Les deux responsables disposent de soutiens importants au sein du Hamas, avec des sensibilités différentes.

La direction du mouvement à Gaza, y compris certains responsables de la branche militaire, favoriserait la candidatu-

re de Khalil al-Hayya, considéré comme proche des structures présentes dans le territoire. De leur côté, plusieurs responsables basés à l'étranger soutiendraient Khaled Mechaal, qui bénéficie d'une longue expérience politique et de relations établies avec plusieurs acteurs régionaux.

## DES DÉFIS MAJEURS POUR LE FUTUR PRÉSIDENT

Le nouveau chef du bureau politique devra faire face à plusieurs dossiers sensibles, notamment la reconstruction des structures du Hamas dans la bande de Gaza, fortement affectées par la guerre et les pertes enregistrées parmi ses cadres.

Il devra également définir la position du mouvement concernant les propositions liées à la deuxième phase d'un éventuel accord de cessez-le-feu, notamment les questions relatives aux armes et à la gestion future de Gaza.

Parmi les autres enjeux figurent la participation éventuelle du Hamas aux prochaines élections palestiniennes ainsi que la réorganisation de ses relations avec les pays arabes et régionaux.

Après l'élection du nouveau président, le mouvement devrait procéder à une redistribution des responsabilités au sein du bureau politique, avec notamment la désignation d'un vice-président et de responsables chargés des relations internationales, arabes, médiatiques et nationales.

Le Hamas devrait par ailleurs continuer à préserver le secret sur l'identité de certains de ses dirigeants présents à Gaza pour des raisons sécuritaires. Un communiqué officiel sera publié après la validation du choix du nouveau président du bureau politique général.

R.I/agences

## VIOLENCES AU DARFOUR

### Khartoum presse la CPI

Le Soudan a réaffirmé son engagement à coopérer avec la Cour pénale internationale (CPI), appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à accélérer les procédures judiciaires et à délivrer des mandats d'arrêt contre les personnes accusées de crimes au Darfour. Selon l'Agence soudanaise de presse (SUNA), Khartoum estime que les retards dans le traitement des dossiers risquent d'affaiblir la confiance dans la justice internationale et de favoriser l'impunité. Devant le Conseil de sécurité, le ministre plénipotentiaire Ammar Mohamed Mahmoud a affirmé que le Soudan restait attaché aux principes de justice et de responsabilité, notamment pour les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide.

Il a souligné que la justice était indispensable à l'instauration d'une paix durable, estimant que les deux processus étaient indissociables. Le gouvernement soudanais a accusé les Forces de soutien rapide (FSR) d'avoir commis de graves violations contre les civils au Darfour et dans d'autres régions, évoquant des meurtres à caractère ethnique, des attaques contre les populations civiles et des destructions d'infrastructures à El-Genaina et El-Facher notamment.

Khartoum a demandé à la CPI d'achever rapidement les procédures contre les suspects, estimant que tout retard risquait d'encourager les auteurs des crimes.

## ACCORD-CADRE ENTRE LE LIBAN ET L'ENTITÉ SIONISTE L'épreuve de vérité pour le Hezbollah

Le Liban s'apprête à franchir une nouvelle étape politique et sécuritaire avec l'accélération des préparatifs en vue du déploiement de l'armée dans deux zones pilotes du sud du pays, conformément aux dispositions de «l'accord-cadre» conclu avec l'entité sioniste sous médiation américaine.

Cette initiative intervient dans un contexte régional tendu, alors que le «mémoirendum d'entente» reste suspendu aux tensions entre Washington et Téhéran. Le Hezbollah continue de miser sur un éventuel accord entre les États-Unis et l'Iran, susceptible, selon lui, de modifier les équilibres dans la région.

Cette position place toutefois le mouvement face à un choix délicat : faciliter le déploiement de l'armée libanaise ou s'opposer à une démarche soutenue par les autorités libanaises et la communauté internationale.

## BERRI PRÔNE UNE APPROCHE PRAGMATIQUE

Le président du Parlement libanais, Nabih Berry, allié du Hezbollah, adopte une approche plus pragmatique sur ce dossier. Tout en formulant plusieurs remarques sur le plan de

déploiement, il attend sa mise en œuvre avant de définir ses prochaines positions.

Berry réclame notamment un élargissement de la zone de présence de l'armée afin qu'elle couvre l'ensemble des secteurs concernés, y compris les localités encore occupées par l'entité sioniste.

Il estime que le déploiement ne doit pas se limiter à une seule zone alors que d'autres territoires resteraient sous contrôle sioniste.

## LES PRÉPARATIFS MILITAIRES AVANCENT

Le commandement de l'armée libanaise a achevé les préparatifs logistiques nécessaires pour assurer le déploiement de ses unités dans la zone pilote.

Des patrouilles militaires ont déjà commencé à circuler dans certains secteurs situés au sud du fleuve Litani, notamment dans des zones qui ne sont pas sous occupation sioniste.

L'objectif est de préparer l'installation de positions fixes permettant de vérifier l'absence de groupes armés non étatiques dans la région, une référence indirecte au Hezbollah.

Une réunion tripartite

réunissant des responsables libanais, sionistes et américains doit également examiner les modalités de mise en œuvre du mécanisme de vérification du déploiement. La délégation libanaise devrait être dirigée par l'ancien ambassadeur Simon Karam, avec la possible participation d'un haut responsable militaire. Une commission de suivi pourrait inclure des officiers libanais et américains ainsi que des représentants de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL).

Toutefois, la présence d'un représentant sioniste dans cette commission serait exclue à la demande du Liban.

## LE PARI DU HEZBOLLAH SUR L'IRAN

Des responsables libanais estiment que le Hezbollah prend un risque en liant l'évolution de la situation au sud du Liban aux négociations entre Washington et Téhéran, actuellement dans une phase de blocage.

Ils considèrent qu'il est difficile de maintenir indéfiniment la situation sécuritaire du sud en attente d'un éventuel accord américano-iranien.

Selon ces sources, le mouve-

ment pourrait choisir une approche plus souple en acceptant temporairement le déploiement de l'armée, ce qui permettrait au gouvernement libanais d'avancer dans l'application de l'accord-cadre. L'armée libanaise aurait d'ailleurs engagé des discussions avec le Hezbollah afin d'éviter tout obstacle au déploiement, malgré l'absence de dialogue politique direct entre le mouvement et le président Joseph Aoun.

La réussite du plan de déploiement représenterait un signal fort, notamment à destination du Hezbollah, sur la volonté des autorités libanaises de renforcer le rôle exclusif de l'État dans la gestion de la sécurité nationale.

Les prochains jours devraient donc être décisifs pour déterminer la position du mouvement face à cette nouvelle étape.

Le Hezbollah se retrouve désormais face à un choix stratégique : accompagner le déploiement de l'armée et composer avec «l'accord-cadre», ou maintenir une opposition politique susceptible de compliquer davantage la situation dans le sud du Liban.



ÉTATS-UNIS-IRAN

La confrontation franchit un nouveau cap

Le conflit américano-iranien franchit un nouveau seuil, sur fond de menaces contre les infrastructures stratégiques et de craintes d’embrasement régional.

Les États-Unis ont renforcé, hier à l’aube, leur campagne de frappes aériennes contre l’Iran en visant davantage d’infrastructures, notamment des ponts, dans le cadre de la stratégie annoncée par le président Donald Trump pour accentuer la pression sur Téhéran.

Cette nouvelle phase des opérations intervient alors que Washington cherche à contraindre l’Iran à réduire son contrôle sur le détroit d’Ormuz, une voie maritime stratégique pour le commerce mondial de l’énergie. Le président américain avait récemment menacé d’élargir les cibles militaires aux infrastructures iraniennes afin d’accroître la pression sur les autorités iraniennes.

LES AFFIRMATIONS DE TRUMP

Dans un discours adressé au peuple américain en heure de grande écoute, Donald Trump a assuré que les opérations mili-



taires évoluaient favorablement, affirmant que les États-Unis remportaient une «grande victoire» en Iran.

«Nous gagnons également largement en Iran, et vous verrez les fruits de cet effort très, très bientôt», a déclaré le président américain, sans fournir davantage de

détails sur les objectifs militaires atteints.

Cette déclaration intervient dans un contexte de forte escalade entre Washington et Téhéran, marqué par une multiplication des frappes et des menaces de part et d’autre.

En réponse aux frappes améri-

caines, l’Iran a lancé de nouvelles attaques de missiles et de drones visant plusieurs pays voisins, selon des informations rapportées dans la région.

Les projectiles iraniens ont ciblé notamment Bahreïn, le Koweït, le Qatar, Oman, la Jordanie et la Syrie. Téhéran a averti que ses opérations militaires allaient se poursuivre et s’intensifier dans les prochains jours.

Ces attaques font craindre une extension du conflit à l’ensemble du Moyen-Orient, alors que plusieurs États de la région tentent d’éviter une confrontation directe impliquant davantage d’acteurs.

BILAN HUMAIN EN HAUSSE EN IRAN

Les frappes américaines menées contre l’Iran depuis le 22 juin ont fait au moins 38 morts et plus de 400 blessés, selon le ministère iranien de la Santé.

Le porte-parole du ministère, Hossein Kermanpour, a indiqué que le bilan établi hier matin faisait état de «38 morts parmi les

citoyens et plus de 400 blessés». Il a précisé que trois femmes et un mineur figuraient parmi les victimes.

La poursuite des bombardements laisse redouter une aggravation du bilan humain et des dégâts matériels, alors que les tensions restent extrêmement élevées entre les deux pays.

Au centre de cette confrontation figure le détroit d’Ormuz, passage maritime stratégique par lequel transite une importante partie des exportations mondiales de pétrole et de gaz.

Les menaces américaines visant les infrastructures iraniennes interviennent dans un contexte où Washington cherche à limiter la capacité de Téhéran à exercer une pression sur cette zone stratégique.

Face à cette escalade, la communauté internationale multiplie les appels à la retenue, alors que le risque d’un élargissement du conflit régional demeure au cœur des préoccupations.

R.I/agences

À QUATRE MOIS DES ÉLECTIONS DE MI-MANDAT Trump sème le doute sur leur fiabilité

Le président américain Donald Trump a relancé, jeudi, ses accusations de fraude électorale en affirmant que le système électoral des États-Unis présentait des «vulnérabilités choquantes». Dans une allocution exceptionnelle, il a également accusé la Chine d’être à l’origine d’une vaste opération présumée de piratage de données électorales, tout en laissant planer le doute sur son intention de contester les résultats des élections de mi-mandat prévues en novembre.

Durant un discours d’environ vingt-cinq minutes, le chef de l’État américain s’en est pris aux «bureaucrates véreux» et a réitéré ses accusations, jamais étayées par des preuves, selon lesquelles l’élection présidentielle de 2020 aurait été marquée par une fraude massive ayant favorisé son rival démocrate Joe Biden.

«Nous ne pouvons plus jamais assister à une nouvelle élection volée», a déclaré Donald Trump, sans présenter de nouveaux éléments démontrant l’existence d’irrégularités susceptibles d’avoir influencé le résultat du scrutin.

DES ACCUSATIONS CONTRE PÉKIN

Au cours de son intervention, Donald Trump a affirmé que des documents qu’il prévoit de déclassifier démontreraient que la Chine aurait mené, depuis l’élection de 2020, «la plus grosse opération de piratage de données électorales de l’histoire», abouissant selon lui au vol de 220 millions de fichiers d’électeurs américains. Ces affirmations ont toutefois été contestées par plusieurs spécialistes du droit électoral et de la cybersécurité. Ils soulignent notamment que les informations électorales concernées sont en grande partie accessibles au public et qu’une éventuelle récupération illégale de données ne permettrait pas, à elle seule, de remettre en cause les résultats d’une élection. Stephen Richer, du Cato Institute, a estimé qu’un tel accès à des fichiers d’électeurs «n’aurait en aucune manière compromis» l’issue du scrutin de 2020. De son côté, Rick Hasen, professeur de droit électoral à l’université de Californie à Los Angeles, a jugé que les déclara-

tions du président américain reprenaient «les mêmes affirmations infondées» sur la vulnérabilité du système électoral.

Cette nouvelle offensive verbale intervient à quelques mois des élections de mi-mandat, un scrutin crucial pour l’avenir politique du président américain et de son parti. Donald Trump a insisté sur la nécessité d’organiser des élections «honnêtes», alors que les démocrates craignent que ses déclarations ne servent à préparer une contestation anticipée des résultats en cas de revers électoral pour les républicains. Ses opposants estiment que cette stratégie vise à fragiliser la confiance des électeurs dans le processus électoral américain.

BRAS DE FER AVEC LES MÉDIAS

Le discours présidentiel a également provoqué une polémique avec plusieurs grands médias américains. Certaines chaînes ont décidé de ne pas retransmettre l’allocution en direct, une décision dénoncée par Donald Trump.

Le président a appelé au retrait des

licences de diffusion de ces médias, accusant les chaînes concernées de participer à un complot visant à dissimuler, selon lui, des irrégularités électorales.

LES DÉMOCRATES DÉNONCENT UNE TENTATIVE DE DÉSTABILISATION

Avant l’intervention présidentielle, le chef de la minorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, avait critiqué un discours qu’il a qualifié de «rempli de griefs et de mensonges flagrants».

Il a accusé Donald Trump de chercher à «saper le droit de vote» et à préparer le terrain pour contester les résultats des élections de novembre, alors que les républicains risquent de perdre leur fragile majorité au Congrès.

Le président américain, qui n’a jamais reconnu sa défaite face à Joe Biden lors de l’élection de 2020, reste au centre d’un débat national sur la confiance dans les institutions électorales, à l’approche d’un scrutin considéré comme déterminant pour la suite de son mandat.

ÉPIDÉMIE D’EBOLA L’OMS tire la sonnette d’alarme

L’épidémie d’Ebola qui frappe actuellement la République démocratique du Congo (RDC) se propage à un rythme sans précédent, a alerté jeudi l’Organisation mondiale de la santé (OMS), qui s’inquiète de l’évolution rapide de cette nouvelle flambée.

Le directeur général de l’OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a indiqué que plus de 2 000 cas, dont 796 décès, avaient été confirmés depuis la déclaration de l’épidémie il y a deux mois. Cette situation fait de cette flambée «la troisième plus importante épidémie d’Ebola jamais enregis-

trée».

Selon le responsable de l’organisation, la progression actuelle du virus dépasse celle observée lors des précédentes crises sanitaires. Il a rappelé que l’épidémie majeure qui avait touché la RDC entre 2018 et 2020 avait nécessité plus de dix mois pour atteindre le seuil de 2 000 cas confirmés.

«Au cours du mois dernier, l’épidémie s’est étendue à un rythme plus rapide que toute autre épidémie précédente», a déclaré Tedros, cité par l’Agence France-Presse.

La dix-septième épidémie

d’Ebola en RDC a été déclarée le 15 mai après plusieurs décès enregistrés dans la province de l’Ituri, dans le nord-est du pays. Cette région, riche en ressources minières, est confrontée à une instabilité sécuritaire liée à la présence de groupes armés, compliquant les opérations de surveillance et de prise en charge.

Le virus, transmis par contact étroit avec des personnes infectées ou par des fluides corporels contaminés, a été détecté dans cinq provinces congolaises ainsi qu’en Ouganda voisin.

L’épidémie actuelle est provo-

quée par la souche rare «Bundibugyo» du virus Ebola, pour laquelle aucun vaccin ni traitement homologué n’est actuellement disponible.

Malgré les efforts déployés par les autorités sanitaires, l’OMS souligne que la maîtrise de l’épidémie reste difficile. Plus de 80 % des nouveaux cas sont détectés chez des personnes qui ne figuraient pas dans les listes de contacts connus, ce qui révèle l’existence de chaînes de transmission encore non identifiées.

Tedros a également indiqué qu’environ deux tiers des décès

surviennent dans les communautés, parmi des personnes qui n’ont pas eu accès à des soins dans des établissements de santé.

L’organisation s’inquiète également du contexte sécuritaire dans lequel évolue l’épidémie. Un centre de traitement d’Ebola situé à Bunia, capitale de l’Ituri, a notamment été attaqué mercredi.

Face à cette progression rapide, l’OMS appelle à renforcer la mobilisation sanitaire et internationale afin de contenir la propagation du virus et éviter une extension de l’épidémie dans la région.



FINALE MONDIAL 2026

# Argentine-Espagne : un choc entre champions

*Pour la première fois, le vainqueur de l'Euro en titre et le vainqueur de la Copa América en titre vont s'affronter sur la plus grande scène du monde.*

L'Argentine de Lionel Messi a rejoint l'Espagne de Lamine Yamal après sa victoire 2-1, encore miraculeuse, face aux Anglais en demi-finale. Une rencontre historique, puisque jamais auparavant le vainqueur de l'Euro en titre et celui de la Copa América en titre ne s'étaient affrontés en finale de la Coupe du monde.

Dans toute l'histoire du Mondial, les deux équipes ne se sont rencontrées qu'une seule fois, lors de la phase de groupes de la Coupe du monde 1966. L'Argentine s'était imposée 2-1 grâce à un doublé de Luis Artimé, tandis que Pirri avait inscrit l'unique but espagnol.

« C'est fou de jouer deux finales de Coupe du monde d'affilée », a lancé Lionel Messi après la demi-finale. « Nous avons vécu des sensations particulières. Je crois que le groupe l'a ressenti et nous savions que ce n'était pas une victoire de plus, mais une victoire importante, que le peuple argentin voulait, et nous aussi (...) Comme toujours, maintenant, ce sera ce que Dieu voudra », a conclu le multiple Ballon d'or en zone mixte.

## UNE RENCONTRE MENACÉE

Hier, les incendies au Canada enveloppent New York d'un épais nuage de fumée à l'approche de la finale du Mondial. Un nuage dense issu des feux de forêt en Ontario a recouvert Manhattan, dégradant la qualité de l'air à New York ainsi que dans plusieurs États américains frontaliers du Canada, notamment le Minnesota, le Wisconsin, le Michigan et l'Illinois.

Selon IQAir, Détroit et Chicago figuraient parmi les villes les plus polluées au monde jeudi soir, New York n'étant pas loin derrière. Un match de football prévu jeudi soir à Chicago, devant environ 40 000 spectateurs, a d'ailleurs été annulé par les autorités en raison de la mauvaise qualité de l'air.



Les autorités new-yorkaises alertent sur l'imminence d'un niveau de pollution aux particules fines qualifié de « dangereux pour la santé », encourageant les habitants à rester à l'intérieur. La municipalité a prévenu que cela « pourrait constituer le pire épisode de fumée à New York depuis 2023 », précisant que « la situation sera étroitement surveillée ».

Zohran Mamdani, maire de New York, a alerté sur Twitter : « La combinaison d'une chaleur dangereuse et d'un air malsain représente une menace sérieuse pour la santé des New-Yorkais. » Il a également conseillé de « rester dans un endroit frais et climatisé » et de « limiter le temps passé à l'extérieur ».

Des masques ont été distribués dans les bibliothèques et les gares de la ville. La situation devrait toutefois s'améliorer d'ici dimanche.

## LA DER DE MESSI

La finale de la Coupe du monde 2026, qui aura lieu au MetLife Stadium de New York, opposera l'Espagne à l'Argentine. Ce sera la dernière finale de Lionel Messi et la toute première de la jeune star espagnole Lamine Yamal.

La rencontre est prévue à 20h ( heure

algérienne). Elle sera arbitrée par le Slovène Slavko Vincic, assisté de ses compatriotes Tomaz Klančnik et Andraz Kovacic. Le Jordanien Adham Malhadme sera le quatrième arbitre, tandis que son compatriote Mohammad Alkalaf sera responsable de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

Âgé de 46 ans, Vincic a dirigé trois rencontres au cours de l'édition 2026 du Mondial : Brésil-Maroc (1-1) et Jordanie-Algérie (1-2) en phase de groupes, ainsi que Mexique-Équateur en seizièmes de finale.

Au cours de ces trois rencontres, il a distribué sept cartons jaunes et un carton rouge, adressé à l'Équatorien Piero Hincaipié dans le temps additionnel (90e+5) pour avoir masqué sa bouche en s'adressant à un adversaire.

## UNE BAGUE POUR LES CHAMPIONS

La FIFA innove. À l'issue de la finale de la Coupe du monde 2026 entre l'Espagne et l'Argentine, les champions recevront un trophée inédit dans l'histoire du tournoi : une bague de champion personnalisée.

Jusqu'à présent, les vainqueurs du Mondial étaient récompensés par le trophée de la Coupe du monde et des médailles d'or. Cette nouvelle distinction s'ajoute désormais au palmarès des futurs champions.

Chaque exemplaire sera numéroté, adapté à son propriétaire et accompagné d'un certificat d'authenticité. Le capitaine et le sélectionneur recevront une version provisoire lors de la cérémonie de remise des récompenses, avant la fabrication des modèles définitifs.

## ●MONDIAL 2030

### LE PROJET À 64 ÉQUIPES QUI DIVISE LA FIFA



La Fifa étudie l'idée d'un Mondial 2030 à 64 équipes, un projet qui suscite des oppositions en raison des contraintes sportives et logistiques. Le format prévoirait 16 groupes de quatre équipes, avec les deux premiers qualifiés pour les seizièmes de finale, soit un total de 128 matchs contre 104 en 2026. Cette expansion poserait des défis majeurs : nombre de stades, déplacements, récupération des joueurs et rythme de la compétition. Malgré une organisation répartie entre le Maroc, l'Espagne, le Portugal et trois pays sud-américains, la Fifa devra trouver un équilibre entre ambitions économiques et préservation de l'esprit sportif.

## ●ANGLETERRE

### KLOPP DÉFEND TUCHEL



Jürgen Klopp a pris la défense de Thomas Tuchel après l'élimination de l'Angleterre en demi-finale de la Coupe du monde face à l'Argentine, jugeant les critiques envers le sélectionneur trop simplistes. L'ancien entraîneur de Liverpool estime que les matchs à élimination directe ne se résument pas à un simple choix entre attaque et défense. « Quoi que vous fassiez, vous trouverez toujours quelqu'un pour vous critiquer », a-t-il expliqué, rappelant que Tuchel aurait été critiqué s'il avait adopté une autre approche tactique. Klopp a également salué la force mentale de l'Argentine et l'impact de Lionel Messi, capable, selon lui, de faire basculer une rencontre par un geste de génie. « Parfois, ce sont les moments de grandeur qui décident des matchs », a-t-il conclu.

## ●FRANCE-ANGLETERRE POUR LA 3<sup>e</sup> PLACE

### ENTRE DEUX GÉANTS MEURTRIS

Privées de la finale tant convoitée, la France et l'Angleterre se retrouvent ce samedi à Miami pour disputer le match de la troisième place de la Coupe du monde 2026. Une affiche de prestige entre deux grandes nations du football européen, qui chercheront à décrocher la médaille de bronze et à conclure leur parcours sur une note positive.

Après leurs défaites respectives en demi-finales, les Bleus et les Three Lions doivent désormais remobiliser leurs forces pour ce dernier rendez-vous du tournoi. La sélection française a vu son rêve de titre s'évanouir face à une Espagne particulièrement solide (0-2), tandis que l'Angleterre a livré un combat intense avant de céder contre l'Argentine (1-2).

Pour la France, cette rencontre revêt une dimension particulière. Ce sera la dernière apparition de Didier Deschamps sur le banc



tricolore après quatorze années à la tête de l'équipe nationale. Le sélectionneur français espère achever son mandat sur une nouvelle performance marquante, lui qui a guidé les Bleus vers trois demi-finales consécutives en Coupe du monde.

Tous les regards seront également braqués sur Kylian Mbappé. Auteur de huit buts depuis le début de la compétition, le capitaine français reste en course pour le Soulier d'Or et pourrait encore renforcer son impressionnant bilan

dans l'histoire de la Coupe du monde. Face à lui, Harry Kane tentera également de terminer le tournoi sur une prestation de référence, alors que son avenir avec la sélection anglaise continue d'alimenter les discussions. Souvent perçu comme un simple lot de consolation, le match pour la troisième place conserve pourtant une valeur symbolique forte. Il offre aux deux équipes l'occasion de monter sur le podium mondial et de quitter la compétition avec une récompense à la hauteur de leur parcours. Les deux sélectionneurs pourraient toutefois profiter de cette rencontre pour effectuer plusieurs rotations et offrir du temps de jeu aux joueurs moins sollicités. Entre deux formations ambitieuses, déçues mais riches en talents, cette petite finale promet une opposition ouverte et disputée. La France tentera de prendre le dessus sur une équipe anglaise régulièrement rencontrée ces dernières années, tandis que les Three Lions espèrent ajouter une nouvelle ligne à leur histoire mondiale.

Le coup d'envoi sera donné ce samedi 18 juillet à Miami, quelques heures avant la grande finale qui opposera l'Argentine à l'Espagne.



# EQUIPE NATIONALE

## Petkovic maintenu

*Si le maintien du sélectionneur semble privilégié, des changements au sein de son staff sont envisagés afin d'améliorer l'accompagnement de la sélection nationale.*

Comme annoncé, le Collège technique de la Fédération algérienne de football (FAF) s'est réuni avant-hier au Centre technique national de Sidi Moussa afin d'évaluer le parcours de la sélection nationale, quelques jours après son élimination en huitièmes de finale de la Coupe du monde 2026.

Cette réunion, présidée par le coordinateur général du Collège technique, Rabah Saädane, a regroupé plusieurs responsables de la Direction technique nationale (DTN), à leur tête Ali Moucer, ainsi que l'instructeur FIFA Boualem Laroum et le membre du bureau fédéral chargé des sélections nationales, Karim Kaced.

Les différents sélectionneurs nationaux ont également pris part



aux travaux, notamment Rafik Saïfi (U23), Amine Ghimouz (U17) et Noredidine Benamrouche (futsal). Plusieurs directeurs techniques sportifs de clubs de l'élite étaient aussi présents, à l'image

de Boualem Charef (MC Alger), Nouredidine Korichi (CR Belouizdad), Lamine Kebir (USM Alger) et Mohamed Mekhazni (Olympique Akbou).

Au cours des discussions, les

participants ont analysé les performances des Verts durant le Mondial ainsi que les perspectives de l'équipe nationale en prévision des prochaines échéances, notamment les éliminatoires de la CAN 2027 et de la Coupe du monde 2030.

Selon les conclusions de cette réunion, le Collège technique devrait recommander au président de la FAF, Walid Sadi, le maintien de Vladimir Petkovic à son poste de sélectionneur national. En revanche, l'instance consultative préconise un renforcement du staff technique, notamment à travers l'intégration de techniciens algériens afin d'apporter davantage de proximité avec le football local et de renforcer l'encadrement de la sélection.

Rafik G.

### LIGUE 1

## Le Paris FC tient à Ilan Kebbal

Fraîchement nommé entraîneur du Paris FC, Liam Rosenior a rapidement affiché sa volonté de conserver Ilan Kebbal. Très convoité durant ce mercato, le meneur de jeu algérien reste une priorité pour le technicien anglais, qui apprécie particulièrement son profil.

« Je veux garder Kebbal. C'est un top joueur, il m'a impressionné la saison dernière quand je l'ai affronté avec Strasbourg. Son jeu correspond parfaitement à nos idées », a déclaré Rosenior en conférence de presse. Auteur d'une excellente saison, élu meilleur joueur du Paris FC, l'international algérien s'est imposé comme un élément majeur de l'équipe grâce à sa créativité et son influence offensive. Le club parisien devra désormais convaincre son maître à jouer de poursuivre l'aventure malgré les sollicitations du mercato.

### MERCATO

## Aïssa Mandi à Levante

Le défenseur international algérien Aïssa Mandi a signé un contrat de deux ans avec Levante UD, après son départ de LOSC Lille. Le club espagnol a annoncé que le joueur renforcera sa défense jusqu'en juin 2028.

Âgé de 34 ans, Mandi était libre après la fin de son engagement avec Lille. Il doit passer sa visite médicale avant de finaliser officiellement son arrivée. Ce transfert marque son retour en La Liga, un championnat qu'il connaît bien après ses passages au Real Betis (2016-2021) et au Villarreal CF (2021-2024).

Avec l'équipe nationale algérienne, le défenseur central compte 123 sélections et 8 buts.

### MC ORAN

## Zeghba prolonge jusqu'en 2028

Le MC Oran a officialisé la prolongation de son gardien international algérien Mustapha Zeghba jusqu'en juin 2028. Arrivé l'hiver dernier en provenance du CR Belouizdad, le portier de 35 ans s'est rapidement imposé comme un cadre de l'équipe grâce à son expérience et ses prestations solides.

Cette prolongation s'inscrit dans la volonté du club de préserver l'ossature de l'effectif en prévision des prochaines échéances.

### MB ROUISSAT

## Mamadou Sy et Arezki Hamroune renforcent l'attaque

Le MB Rouissat poursuit son recrutement en vue de la prochaine saison de Ligue 1 avec l'arrivée de deux renforts offensifs.

Le club a officialisé la signature de l'attaquant international mauritanien Mamadou Sy (25 ans), en provenance de l'APR FC (Rwanda), champion national en titre. L'ancien joueur de Nouakchott Kings et du Chamal FC s'est engagé pour deux saisons et arrive avec une solide expérience après deux années réussies au Rwanda.

Le MBR a également annoncé l'arrivée d'Arezki Hamroune (30 ans), qui évoluait la saison dernière à l'Olympique Akbou. L'attaquant a disputé 18 matchs de championnat et inscrit trois buts avec la formation akbouciennne.

Ces deux recrutements confirment les ambitions du club rouissatien, qui poursuit son renforcement sous la direction de l'entraîneur Djilali Bahloul en prévision du prochain exercice.

### LIGUE 2

## Les stades sous inspection

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a annoncé, avant-hier, le lancement de la première opération d'inspection des stades devant accueillir les rencontres du championnat de Ligue 2 pour la saison 2026-2027. Dans un communiqué publié sur ses réseaux officiels, l'instance dirigeante a indiqué que la Commission nationale provisoire d'inspection des stades entamera sa tournée à partir du lundi 27 juillet 2026, dans le cadre des préparatifs précédant le début du nouvel exercice. Cette opération vise à vérifier la conformité des différentes infrastructures sportives aux normes réglementaires et techniques établies



par la Fédération algérienne de football (FAF), afin de garantir le bon déroulement de la compétition. La LNFA a ainsi appelé les clubs concernés ainsi que les responsables

des enceintes sportives à prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter le travail de la commission. Une attention particulière sera accordée à l'état général des

installations, notamment à la qualité de la pelouse, à la propreté des stades et de leurs abords, à l'état des tribunes, des vestiaires des équipes et des arbitres, de la salle de contrôle antidopage, de la tribune officielle ainsi que de la tribune de presse. À travers cette démarche, la LNFA entend s'assurer de la disponibilité totale des infrastructures avant le lancement de la nouvelle saison et éviter toute défaillance organisationnelle susceptible de perturber le déroulement du championnat. Pour rappel, le coup d'envoi du championnat de Ligue 2, dans ses deux groupes Centre-Est et Centre-Ouest, est programmé pour le 4 septembre prochain.

### LIGA

## Aouar vers le Real Bétis

L'avenir de Houssem Aouar pourrait s'inscrire à nouveau en Europe. Selon plusieurs médias étrangers, le milieu offensif algérien figurerait parmi les priorités du Real Betis, qui souhaiterait renforcer son entrejeu lors de ce mercato estival avec un joueur doté d'une solide expérience au plus haut niveau. Après deux saisons passées sous les couleurs d'Al-Ittihad en Arabie saoudite, l'ancien joueur de l'Olympique Lyonnais et de l'AS Rome serait ouvert à un retour sur le continent européen. D'après des informations relayées par plusieurs médias espagnols et moyen-orientaux, le club andalou aurait engagé des discussions avec les dirigeants saoudiens afin d'étudier les conditions d'un éventuel transfert. L'opération pourrait être évaluée autour de 5 millions d'euros, un montant qui correspondrait aux capacités financières du Real Betis, désireux d'apporter davantage de créativité et de maîtrise technique à son milieu de terrain. Le profil d'Aouar, capable d'évoluer dans plusieurs positions offensives, correspondrait ainsi aux besoins de l'équipe espagnole. Un retour en Liga pourrait égale-



ment représenter une opportunité importante pour le joueur de 27 ans sur le plan international. Peu utilisé lors des dernières échéances avec la sélection algérienne sous la direction de Vladimir Petkovic, Aouar chercherait à retrouver davantage de régularité afin de renforcer sa position au sein des Fennecs.

Une expérience réussie en Espagne pourrait donc lui permettre de relancer sa carrière européenne et de redevenir un élément majeur du dispositif algérien en vue des prochaines compétitions. À ce stade, aucune officialisation n'a encore été annoncée, mais le dossier serait suivi avec attention par les différentes parties.



## Les mots fléchés

|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

### Horizontalement

1- Parachever. 2- Dénouement .  
3- Saveur d'un aliment - Terres  
entourées d'eau. 4- La page des gros titres - Qui  
est couramment employé. 5- Montré sa joie - 365  
jours - Indique la liaison entre deux mots.  
6- Stérilisée. 7- Ville de Loire-Atlantique de France -  
Après zéro. 8- Puissant explosif - Mal des lépreux.  
9- Saisons chaudes - Partie de oiseau.

### Verticalement

1- Second rôle. 2- Maniant l'ironie. 3- Oiseau échassier dont une espèce est gris cendré - Greffe au jardin. 4- Clair est précis - Apte sans (e). 5- Le fémur par exemple - Mot qui désigne anonymement un individu. 6- Règles établies par le Parlement - Lac d'Italie. 7- Unis par alliance - Pour un calcul de ronds. 8- Ils guettent. 9- Crochet de boucherie - Prince légendaire troyen.

# 4x4

**Parmi ces quatre séries  
de quatre mots, un seul  
est juste, à vous  
de le découvrir**

|                                                                 |                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <p>Reddition<br/>Réddition<br/>Redition<br/>Redission</p>       | <p>Baccalauréat<br/>Bacalauréat<br/>Bakalauréat<br/>Baccallauréat</p> |
| <p>Spécifique<br/>Specifique<br/>Spésifique<br/>Spéciffique</p> | <p>Marchandage<br/>Marchondage<br/>Marchanddage<br/>Marchondage</p>   |

|                                |                    |                            |                                |                                   |                          |                         |                                      |                     |                                               |                              |           |                       |
|--------------------------------|--------------------|----------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------|------------------------------|-----------|-----------------------|
| GRANDE CÉRÉMONIE               | ↓                  | CAPUCHE                    | ↓                              | CELA FEND SE TROUVE DANS UNE CITÉ | ↓                        | M'APPARTIENS            | ↓                                    | PERSONNE SÉDUISANTE | ↓                                             | SOLDAT AMÉRICAIN FUS CAPABLE | ↓         | DÉPARTEMENT DE FRANCE |
| GAGNÉE                         |                    | NOMADE                     |                                |                                   |                          | ABÎMÉE                  |                                      |                     |                                               |                              |           |                       |
| →                              |                    | ↓                          |                                | ↓                                 |                          | ↓                       |                                      | GUETTÉ SAVANT       | →                                             |                              |           | ↓                     |
| PLANTE MINIME                  | →                  |                            |                                |                                   |                          |                         |                                      | ↓                   |                                               |                              | PÉNÉTRANT |                       |
| OUED                           |                    |                            |                                |                                   |                          |                         |                                      |                     |                                               |                              |           |                       |
| →                              |                    |                            | GRANDE OUVERTE ORDRE DE MARCHÉ | →                                 |                          | FINASSER BANDE DE TISSU | →                                    |                     |                                               |                              | ↓         |                       |
| TRÈS GÂTÉ CARNIVORE MALODORANT | →                  |                            | ↓                              |                                   | DÉSIGNA PAR VOTE CAPTIVE | →                       | ↓                                    |                     |                                               | VENU AU MONDE FOSSE NASALE   | →         |                       |
| →                              |                    |                            |                                |                                   | ↓                        | SANS DENTS GAUCHIRA     | →                                    |                     |                                               | ↓                            |           |                       |
| APRÈS DO SALÉ ET FUMÉ          | →                  |                            | CLAIR MOQUEUSES                | →                                 |                          | ↓                       | CÉRIUM                               |                     | SPÉCIALITÉ DE L'ARTISTE SECONDE ÎLE DE FRANCE | →                            |           |                       |
| →                              |                    |                            | ↓                              | SE DIT D'UN TON PÉDANT LA TIENNE  | →                        |                         | ↓                                    |                     | ↓                                             |                              |           |                       |
| BROYÉ À MOITIÉ                 | →                  |                            |                                | ↓                                 |                          |                         |                                      | TAPIS DE SOL TROUÉS | →                                             |                              |           |                       |
| →                              |                    | CHEF DE BANDE PETIT COCHON | →                              |                                   |                          |                         | CACHÉ LA VÉRITÉ DIFFÉRENT            | → ↓                 |                                               |                              |           |                       |
| OFFRE BOURSIÈRE JEUNES ENTÊTÉS | →                  | ↓                          |                                | PRESSER LE PIS SOUILLER           | →                        |                         | ↓                                    |                     |                                               |                              | DÉNOMBRE  |                       |
| →                              |                    |                            |                                | ↓                                 | VOITURE BORD D'ÉTOFFE    | →                       |                                      |                     |                                               | SUPPRIMÉ                     | ↓         | FAIS DES ESSAIS       |
| LAÏCS                          | CLUB DE MADRID USÉ | →                          |                                |                                   | ↓                        | POSSÉDANT CRÉATURES     | →                                    |                     |                                               | ↓                            |           | ↓                     |
| →                              | ↓                  |                            |                                |                                   |                          | ↓                       |                                      |                     | ABSORBÉE SYMBOLE DU NICKEL                    | →                            |           |                       |
| TIENT BON SUPPORTER            | →                  |                            |                                |                                   |                          |                         |                                      | PATRONYMES DÉCAMPÉ  | → ↓                                           |                              |           |                       |
| →                              |                    |                            |                                |                                   |                          |                         | USTENSILE DE PÊCHEUR FLEUVE D'ITALIE | → ↓                 |                                               |                              |           |                       |
| CUBES DE JEU HABILE            | →                  |                            |                                | RASSASIÉ                          | →                        |                         | ↓                                    |                     | VIEILLE COLÈRE                                | →                            |           |                       |
| →                              |                    |                            | NÉCESSITÉ VITALE               | →                                 |                          |                         |                                      |                     |                                               | EN LES                       | →         |                       |

# BIFFE-TOUT

**EN 8 LETTRES :**  
Chien originaire de Chine

|             |             |            |
|-------------|-------------|------------|
| ABOMINABLE  | DILUTION    | NAIN       |
| AMIDONNAGE  | ECRIVAIN    | NAPPERON   |
| AMUSÉ       | ENTENDU     | NAVRANT    |
| ANCESTRAL   | ENVAHI      | OBSCUR     |
| ANGLOPHILE  | FAITOUT     | OEILLET    |
| BANANERAIE  | FANFARON    | PARMESAN   |
| CAPÉTIEN    | FANTASSIN   | PAVILLON   |
| CASSATION   | FLEURET     | PÉPITE     |
| CENTRIFUGE  | FROMENT     | PLUS       |
| CHÂTELAINE  | GÉANTE      | SALOIR     |
| COHÉSION    | GUSTATIF    | SECRÉTAIRE |
| COLLUTOIRE  | HOMÉOPATHE  | TECKEL     |
| COMPACT     | INCANTATION | TENNISMAN  |
| COMPAS      | INDUCTION   | TRIQUE     |
| CONFORTABLE | LOUFOQUE    | ULTIMATUM  |
| COSINUS     | MAGNÉSIUM   | UNITÉ      |
| CRYPTTE     | MÉCHANT     |            |
| DESSERT     | NAGEUR      |            |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | E | C | R | E | T | A | I | R | E | A | N | G | L | O | P | H | I | L | E |
| M | T | E | N | N | I | S | M | A | N | N | O | I | T | A | S | S | A | C | U |
| A | F | C | I | N | E | H | C | H | C | F | A | E | S | R | F | U | E | N | L |
| G | A | A | T | S | A | R | E | A | O | M | I | A | N | A | I | C | L | A | T |
| N | N | S | U | E | Y | V | P | L | I | M | L | T | I | V | R | Q | E | P | I |
| E | F | M | U | P | L | E | R | D | B | O | E | T | A | I | A | N | U | P | M |
| S | A | O | T | N | T | L | O | A | I | A | O | O | V | T | T | H | C | E | A |
| I | R | E | I | I | I | N | I | R | N | U | T | A | P | E | S | O | I | R | T |
| U | O | E | E | N | N | S | R | E | T | T | I | E | N | A | M | U | E | O | U |
| M | N | N | G | A | C | U | O | T | O | N | T | D | O | P | T | I | G | N | M |
| N | N | L | G | U | E | A | R | C | N | W | U | E | A | F | A | H | P | P | L |
| I | O | E | O | G | F | E | N | O | T | T | T | S | R | R | N | A | E | A | A |
| S | I | E | A | U | S | I | I | T | N | C | R | N | E | U | R | O | P | V | R |
| S | T | N | T | S | F | S | R | E | A | U | A | N | A | M | E | E | C | I | T |
| A | U | E | E | N | E | O | M | T | C | T | A | P | E | H | P | L | E | L | S |
| T | L | D | C | H | A | O | Q | S | N | N | I | S | M | I | C | T | F | L | E |
| N | I | C | O | K | R | E | B | U | A | E | A | O | T | O | I | E | H | O | C |
| A | D | C | O | F | O | G | B | E | N | C | E | N | N | C | W | M | N | N | A |
| F | C | H | A | T | E | L | A | I | N | I | N | D | U | C | T | I | O | N | A |
| C | O | L | L | U | T | O | I | R | E | E | L | B | A | N | I | M | O | B | A |

## SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

## MOTS FLECHES

## HORIZONTALLEMENT

1- GOBANT - USITES - DEMARCHE - ART - TEL -  
RIO - CESSÉ - REPREND - IL - REMUA - CEREALE  
- REA - LESEES - FAN - MERCI - EN - THE - TEND -  
OC - BESANCON - OTEE - TUA - DONALD - GAVA -  
BRUNCH - POITOU - ICI - COL - ASSIETTES -  
REFUSES - AIL - JET - PERSAN - ES - REVEE -  
URGERA - PARESSE - COUIC.

## VERTICALEMENT

1- MODERERA - EVAPORERA - BELEMENTS -  
VOLETER - SAM - PUA - HATAI - VE - NARRA -  
MENU - TAUPES - STRIE - LE - CABOSSEES -  
CONCERTO - RUSER - EUH - DESCENDU - ISSU -  
SEC - REIN - ONCE - ARC - SI - EPEE - DONC -  
TANGO - TAS - ASE - TAHITI - EU - PERSIL - NOEL -  
- CELERI - STELES - CEDAIS - SAC.

## MOTS CROISES

**HORIZONTALLEMENT**

1- ESPIONNER. 2- SOUCIEUSE. 3- CL -  
INVEES. 4- LUC - TERRE. 5- ATONES - ID.  
6- VICES - ANA. 7- AOUT - AIE.  
8- GNETUNS. 9- ES - ENIEME.

## VERTICALEMENT

1- ESCLAVAGE. 2- SOLUTIONS. 3- PU -  
COCUE. 4- ICI - NETTE. 5- OINETES - UN.  
6- NEVES - AMI. 7- NUER. 8- ESERINE.  
9- RESEDA - DE.

**4x4**

**Anonnement - Brouillerie**  
**Langeais - Tourne-disque**

## BIFFE-TOUT : DERRIÈRE





Page réalisée  
par Souiki Sidali



**10/10 LE DÉBAT DU GOAT EN JEU**  
Terrorisé par un possible sacre de Messi au Mondial 2026, IShowSpeed, fan de CR7, a supplié Lamine Yamal de battre l'Argentine : «Sauve-moi du désastre !». Une séquence théâtrale qui amuse la Toile, avec plus de 117k vues. Si les fans de Ronaldo partagent son angoisse, la majorité des internautes préfère ironiser. Beaucoup rappellent sa réputation de «chat noir» et espèrent qu'il affichera son soutien à l'Espagne pour porter chance à l'Albiceleste.



**9/10 RACHIDA BRAKNI REFUSE LA LÉGION D'HONNEUR**  
L'actrice franco-algérienne Rachida Brakni a refusé la Légion d'honneur, estimant que cette distinction est aujourd'hui attribuée «à tour de bras». Dans un message publié sur Instagram, elle affirme que «la question de l'honneur» se situe avant tout dans ses valeurs, son travail et ses choix de vie. Très attachée à l'héritage de son père algérien, auquel elle a rendu hommage dans son livre Kaddour, elle dit puiser dans son éducation un «carburant» qui continue de la guider. Son refus a été salué par plusieurs personnalités françaises. Avec plus de 61k réactions, les internautes sont partagées entre ceux qui applaudissent un geste de conviction et ceux qui estiment qu'elle aurait dû accepter cette distinction.



**8/10 TRAVAIL EN ALLEMAGNE : OPTION MÉCONNUE OUVERTE AUX DZ**  
Dans une vidéo publiée sur sa page Facebook, l'ambassade d'Allemagne en Algérie rappelle que les Algériens peuvent demander un visa de travail sans contrat grâce à la Carte des opportunités (Chancenkarte). Ce dispositif repose sur un système de points prenant en compte l'âge, le niveau d'allemand, l'expérience professionnelle et, dans certains cas, la qualification du conjoint. Il faut obtenir au moins 6 points et justifier de ressources financières suffisantes, fixées à 1.091 € nets par mois en 2026, pour financer sa recherche d'emploi. Avec plus de 14k vues, beaucoup d'internautes saluent cette opportunité, tandis que d'autres estiment que les critères financiers restent difficiles à remplir.



**7/10 «LA SOLIDARITÉ PLUS FORTE QUE LES FLAMMES»**  
Au cœur de l'immense douleur provoquée par le drame de l'orphelinat de Mohammadia (Alger), un élan de solidarité a profondément ému les Algériens. Des images montrant une foule de citoyens faisant la queue devant le centre de transfusion sanguine de l'hôpital des Grands Brûlés de Zéralda, à la suite de l'appel urgent au don de sang en faveur des victimes, ont dépassé les 9k vues. Malgré la tragédie, ces scènes témoignent d'une générosité et d'un sens du devoir qui redonnent espoir, illustrant une fois de plus la capacité des Algériens à se rassembler et à tendre la main lorsque l'épreuve frappe. Les internautes ont salué avec émotion cet élan de générosité, estimant que la solidarité des Algériens demeure l'une des plus belles réponses face aux tragédies.

**6/10 «QUAND LES ÉCRANS S'HABILLENT DE NOIR»**  
À la suite du violent incendie qui a ravagé un orphelinat à Mohammadia (Alger), dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 juillet 2026, faisant 11 morts et 19 blessés, une vague d'émotion a envahi les réseaux sociaux. De nombreux artistes et influenceurs, parmi lesquels Hayet Aoula, Souhila Mallem, Chemsou DZjoker, Ahlam Ammouri, Nourhane Zghid, Reda City 16 et bien d'autres, ont exprimé leur profonde tristesse et présenté leurs condoléances, appelant également à la solidarité dans cette douloureuse épreuve. Avec plus de 1 400 réactions, les internautes ont partagé leur chagrin, multipliant les messages de compassion.



**5/10 EL GHAZI TIRE SA RÉVÉRENCE**  
L'artiste algérien El Ghazi s'est éteint jeudi à l'âge de 84 ans, laissant derrière lui une riche carrière de plus de six décennies. Élève de cheikh Sadek El Bedjaoui, il avait marqué la chanson sentimentale algérienne avec des titres emblématiques comme «Mahla Del Aâchia». Sa voix douce et son œuvre resteront gravées dans le patrimoine musical national. Avec plus de 1 400 réactions, les internautes ont rendu hommage à une grande voix de la chanson algérienne, saluant un artiste discret dont les mélodies ont accompagné plusieurs générations.



**4/10 CONCERT DE TROP ?**  
Manel Hadli est vivement critiquée sur les réseaux sociaux après avoir maintenu son concert à Skikda, alors que l'Algérie reste plongée dans le deuil après le drame de l'orphelinat de Mohammadia. De nombreux internautes estiment que le moment était mal choisi et dénoncent un manque de considération pour la douleur des Algériens. Ils rappellent que plusieurs artistes, dont Djailil Palermo et Kader Japonais, avaient, eux, décidé de reporter leurs concerts par respect pour les victimes de cette tragédie. Les publications sur le sujet ont accumulé près de 1 300 réactions.

**3/10 UN NOM GRAVÉ DANS LES MÉMOIRES**  
Une publication rendant hommage à l'acteur algérien Madani Naamoun, un an après sa disparition le 15 juillet 2025, a suscité une forte émotion sur la Toile avec plus de 1 200 réactions. Né à Alger en 1944, l'artiste avait marqué le théâtre et la télévision algérienne par une longue carrière débutée dès son enfance, laissant une empreinte durable dans le paysage culturel national. Les internautes ont salué la mémoire d'un comédien talentueux, rappelant avec nostalgie ses rôles et son apport au patrimoine artistique algérien.



**2/10 SÉJOUR ÉTUDIANT EN FRANCE: NOUVEAU SEUIL**  
Interrogé par Visas Voyages Algérie (VVA), l'avocat spécialisé en droit des étrangers Me Fayçal Megherbi explique que, dès le 1er août 2026, les étudiants étrangers demandant ou renouvelant un titre de séjour en France devront justifier de 877,50 € de ressources mensuelles, contre 615 € auparavant. Il conseille aux étudiants algériens de préparer rapidement un dossier financier conforme, avec des justificatifs récents et complets du garant, qui n'est pas obligatoirement un membre de la famille. Avec des dizaines de réactions, beaucoup d'internautes jugent la hausse des ressources trop élevée, tandis que d'autres estiment qu'elle garantit une meilleure autonomie financière des étudiants.

**1/10 ARABIE SAOUDITE : SANCTIONS DURCIES**  
Selon Al Arabiya, le ministère saoudien de l'Intérieur annonce un durcissement des sanctions contre les étrangers qui dépassent la durée de validité de leur visa. Les contrevenants risquent une amende pouvant atteindre 50.000 riyals saoudiens (environ 11.700 €), jusqu'à 6 mois de prison et une expulsion. Les autorités appellent également les citoyens à signaler les infractions liées au séjour, au travail ou à la sécurité des frontières. Avec des dizaines de réactions, beaucoup d'internautes jugent ces sanctions très sévères, tandis que d'autres estiment qu'elles sont nécessaires pour faire respecter les règles d'immigration.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

# L'ALGÉRIE PORTE SA VISION À LA TRIBUNE DE L'ONU

*L'Algérie mise sur cinq projets structurants pour accélérer sa trajectoire de développement à l'horizon 2030.*

**L'**Algérie a présenté, devant le Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc), une feuille de route articulée autour de cinq projets structurants pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030. Intervenant au segment de haut niveau de l'Ecosoc à New York, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramene, a également appelé à une réforme des mécanismes internationaux de financement du développement, estimant que le succès du Sommet des ODD, prévu en 2027, dépendra de réponses concrètes aux défis économiques et technologiques auxquels font face les pays en développement.

Dans son intervention, le responsable algérien a rappelé qu'à moins de quatre années de l'échéance fixée par l'Agenda 2030, «une progression graduelle ne suffira plus». Il a dressé le constat d'un contexte international marqué par la multiplication des conflits, le ralentissement de la croissance mondiale, l'alourdissement de la dette, le recul de l'aide publique au développement et les effets du changement climatique.

Selon lui, ces facteurs exercent une pression croissante sur les efforts de développement, notamment dans les pays du Sud, confrontés à un déficit de financement estimé à près de 4 000 milliards de dollars par an.

Face à ces défis, Lounès Magramene a mis en avant l'expérience de l'Algérie, dont les orientations, a-t-il rappelé, ont été définies sous les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a souligné que le modèle algérien repose sur des politiques publiques équilibrées fondées sur la justice sociale, lesquelles ont permis d'améliorer plusieurs indicateurs socio-économiques.

## CINQ PROJETS STRUCTURANTS JUSQU'EN 2030

Il a notamment cité le maintien du taux d'extrême pauvreté à moins de 0,5 % depuis plus d'une décennie ainsi que l'élargissement de la couverture de la protection sociale à 67% de la population, des résultats qu'il considère comme les effets d'une stratégie conciliant développement économique et cohésion sociale.



Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères a expliqué que l'accélération de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable passe avant tout par leur intégration dans les politiques sectorielles. Dans cette perspective, l'Algérie a élaboré une feuille de route couvrant la période 2026-2030, fondée sur cinq axes majeurs. Le premier concerne l'accélération de la transition énergétique avec un programme visant une capacité de production de 15 000 mégawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2035, ainsi que le développement de la filière de l'hydrogène vert.

Le deuxième porte sur le renforcement de la sécurité hydrique grâce à l'augmentation des capacités de dessalement de l'eau de mer à cinq millions de mètres cubes par jour et à la réutilisation de 300 millions de mètres cubes d'eaux usées traitées chaque année.

Le troisième projet vise à diversifier l'économie nationale en portant la contribution de l'industrie manufacturière à 12% du produit intérieur brut, tout en consolidant l'intégration économique de l'Algérie au continent africain à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Le quatrième axe est consacré à l'insertion économique des jeunes et des femmes, avec notamment l'objectif d'augmenter d'environ 25% le taux d'activité féminin.

Enfin, le cinquième projet concerne la numérisation et la modernisation des institutions publiques à travers la généralisation de la

gouvernance électronique et le renforcement du système statistique national.

## TROIS PRIORITÉS POUR RÉUSSIR LE SOMMET DE 2027

Au-delà de la présentation de l'expérience algérienne, Lounès Magramene a appelé la communauté internationale à engager des réformes ambitieuses afin de permettre une accélération effective de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

Il a identifié trois priorités essentielles. La première consiste à réduire le déficit de financement et à réformer les institutions financières internationales afin de mieux répondre aux besoins des pays en développement.

La deuxième porte sur la réduction de la fracture numérique, le transfert effectif des technologies et le renforcement des capacités nationales, considérés comme des leviers indispensables pour accompagner les transitions économiques.

Enfin, le responsable algérien a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération multilatérale dans le respect des priorités de chaque État. En conclusion de son intervention, Lounès Magramene a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à contribuer activement aux efforts internationaux en faveur du développement durable, réitérant l'attachement du pays au principe fondateur de l'Agenda 2030, à savoir «ne laisser personne de côté».

A. M.

## LE HACHOIR OU LA DIPLOMATIE DES CLICHÉS

Xavier Driencourt devrait presque remercier l'Algérie. Elle lui a offert ce qui semble être devenu son principal fonds de commerce. À force d'ériger l'Algérie en sujet de prédilection, l'ancien ambassadeur a fini par troquer la diplomatie contre la polémique permanente, faisant du discours hostile à Alger sa véritable marque de fabrique. Il affirme connaître les arcanes du pouvoir algérien. Pourtant, ses interventions relèvent bien davantage du procès d'intention que d'une véritable analyse. Des plateaux de télévision aux tribunes proches de l'extrême droite française, en passant par certains cercles liés à la monarchie du Makhzen, il ressasse inlassablement le même récit : celui d'une Algérie présentée sous son jour le plus sombre. En quoi lui revient-il de décréter la nature des équilibres institutionnels d'un État souverain ? La gouvernance de l'Algérie relève exclusivement de son peuple et de ses institutions. Quant à ceux qui contestent le rôle de l'Armée nationale populaire, il n'est pas inutile de rappeler que pour une large partie des Algériens, celle-ci demeure un pilier de la souveraineté nationale et un rempart face aux tentatives de déstabilisation. L'histoire rappelle, d'ailleurs, que plusieurs démocraties ont été dirigées par d'anciens militaires, à l'image de Charles de Gaulle en France.

À défaut de convaincre, Xavier Driencourt semble s'improviser tour à tour géographe, stratège, économiste, constitutionnaliste et spécialiste de la gouvernance. Rien ne paraît lui échapper dès lors qu'il s'agit de commenter les affaires algériennes. Chaque initiative d'Alger est systématiquement interprétée à travers le prisme de la suspicion, comme si toute évolution positive devait nécessairement être relativisée ou disqualifiée.

Ce qui frappe, au fond, c'est la faiblesse d'un argumentaire qui recycle des clichés maintes fois répétés. Peu de faits nouveaux, peu d'analyses originales, mais une succession de formules convenues qui rappellent davantage certains réflexes hérités d'une vision néocoloniale qu'une véritable lecture géopolitique. À force de caricaturer l'Algérie, ce discours finit surtout par révéler les limites de celui qui le porte. Reste une interrogation : Xavier Driencourt cherche-t-il simplement à prolonger sa présence médiatique en cultivant une rente polémique, ou a-t-il définitivement choisi d'endosser le rôle de porte-parole d'un courant politique ayant fait de l'Algérie son adversaire privilégié ? Dans les deux cas, cette posture en dit finalement davantage sur son auteur que sur le pays qu'il prétend analyser. «Les âmes inférieures abusent toujours des parcelles de pouvoir que la bêtise humaine leur a attribuées», écrivait Sacha Guitry.

R. Malek

## MÉTRO D'ALGER

# Accélération des travaux d'extension vers Bab El Oued

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a appelé, jeudi, à Alger, à accélérer la cadence des travaux d'extension du métro d'Alger sur le tronçon reliant la place des Martyrs à Bab El Oued, tout en veillant au respect des délais, des normes de qualité et des exigences de sécurité sur le chantier.

Lors d'une visite inopinée effectuée au niveau du chantier de la station de métro Taleb Abderrahmane à Bab El Oued, le ministre s'est enquis de l'état d'avancement du projet et a reçu des explications techniques sur les différentes étapes de réalisation. Les travaux portent notamment



sur les opérations de creusement, le renforcement du tunnel à travers l'installation de piliers spéciaux, ainsi que la réalisation des infrastructures liées à la ventilation et aux accès de la future station.

À cette occasion, Abdelkader Djellaoui a insisté sur l'importance d'un suivi quotidien de l'évolution du chantier, d'une coordination efficace entre les différents intervenants et de la levée rapide des contraintes techniques et organi-

sationnelles susceptibles de ralentir l'avancement du projet. Il a également souligné la nécessité de garantir une progression conforme au calendrier arrêté, tout en maintenant un haut niveau d'exigence en matière de qualité et de sécurité.

La réalisation de cette extension a été confiée au groupe Cosider Travaux Publics. L'entreprise du métro d'Alger (EMA) assure la maîtrise d'ouvrage déléguée, avec le suivi de la Société algérienne d'études d'infrastructures (SAETI) et l'accompagnement de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), chargé des missions de contrôle technique.